# LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 63 No 32 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 5 NOVEMBRE 1975

## Le Cercle Molière: Titre de noblesse et force vive de la communauté

*Par JEAN LESIEUR*

Il n'y eut ni gâteau ni bougies, mais la fête fut réussie. Le Cercle Molière a officiellement célébré son cinquantième anniversaire samedi soir au Centre Culturel après la dernière représentation de l'Avare. C'étaient le Ministère du Tourisme, des Loisirs et des Affaires Culturelles et la Société Franco-Manitobaine qui recevaient à cette occasion.

De nombreux discours furent prononcés, de nombreux toasts furent échangés. Mais le moment le plus émouvant de la soirée fut sans doute celui où Jean-Louis Hébert, qui restera dans les annales comme un des meilleurs Harpagon que Molière eût pu s'offrir, rendit un vibrant hommage à Pauline Boutal, qui restera, elle, dans les annales comme un des plus beaux fleurons dont le théâtre franco-Manitobain et le théâtre canadien pourront s'honorer.

Trop émue pour parler longuement après que Jean-Louis Hébert eut souligné tout ce que le Cercle Molière lui devait, Pauline Boutal devait cependant préciser que ses années de participation au Cercle Molière avaient représenté "une des plus belles époques de ma vie".

De nombreuses personnalités ont participé à cette célébration. René Toupin, Ministre du Tourisme, des Loisirs, et des Affaires Culturelles insista sur les mérites du Cercle qui "a fait reconnaître et apprécier le théâtre français au Manitoba". Il annonça que 350 certificats de participation seraient remis à des personnes ayant joué un rôle important dans l'histoire d'une des plus anciennes troupes de théâtre au Canada. Le Ministre remit d'ailleurs un de ces certificats à Raymond Bernier qui fut un des fondateurs du Cercle. René Toupin remit également des bisons en signe de services rendus au Cercle Molière à un certain nombre de gens qui furent ou sont mêlés aux activités du Cercle Molière. Léo Rémillard, Jean-Marie Huot, Gabriel Forest, Maxime Desaulniers, Armand Dubé — l'actuel Président de la troupe —, Marcel Carbotte, et René Rousseau furent les heureux bénéficiaires de ces bisons.

Gérard Archambault, Président de la Société Franco-Manitobaine, succéda à René Toupin au micro. Il mit en valeur le rôle joué par le Cercle Molière dans la communauté franco-manitobaine, parlant de cette trou-

(suite, page 20)

## SAINT-NORBERT: FAUSSE ALERTE

*par Jean LESIEUR*

Ubu ne s'est pas arrêté à La Montagne. On le signale ces jours-ci du côté de Saint-Norbert, où les grenouillages politiques relatifs à la question de la construction d'une école française continuent de battre leur plein.

L'élection de deux nouveaux membres — dont un, Roland Lavalée, a indiqué au cours de sa campagne électorale qu'il était partisan de reconsidérer la question — a en effet créé un nouvel équilibre des forces au sein de la Commission scolaire de la Rivière-Seine, où une majorité semblait s'être finalement dégagée en faveur de la construction d'une école française à Saint-Norbert. Et d'aucuns craignent que ce nouvel équilibre n'encourage les commissaires à revenir sur une question sur laquelle ils ont déjà voté trois fois.

Henri Marcoux, porte-parole du comité de parents de Saint-Norbert, est de ceux-là. Il a même dit l'autre jour au cours d'une conférence de presse qu'il détenait des informations précises selon lesquelles une motion anti-école française serait présentée par le commissaire Dennis O'Rourke le 5 novembre au cours de la première réunion de la Commission scolaire nouvellement constituée.

Après enquête auprès des personnes concernées, il semble que ces informations apparaissent inexactes. Aucune motion relative à la question de l'école française de Saint-Norbert ne semble devoir être présentée ni à la réunion de la commission le 5 novembre, ni à celle du 17 de ce mois. Il semble même que personne n'ait jamais eu l'intention de présenter

(suite, page 17)

### NOVEMBRE, NOS MORTS...

*Quand vous irez au cimetière,*
*Parmi les tombeaux visités,*
*Si vous trouvez une humble pierre*
*Dont l'herbe cache les côtés,*

*Dont la croix s'émiette et tombe,*
*Sans couronne depuis longtemps,*
*Arrêtez-vous sur cette tombe*
*Et priez, là, quelques instants.*

*Sous les tertres, où l'herbe pousse,*
*Au pied des tristes croix de bois,*
*Dans les tombeaux couverts de mousse*
*Dorment ceux qui meurent deux fois...*

*Ces morts pour lesquels le silence*
*Reste infiniment douloureux,*
*Quand personne ici-bas ne pense*
*A dire à Dieu un mot pour eux.*

*Et sur cette tombe en souffrance,*
*Où vous aurez prié tout bas,*
*Qui sait, pour avoir délivrance,*
*Si l'on ne vous attendait pas.*

*— Anonyme*

Photo Jean-Jacques Le François

**Beaucoup d'ancêtres, premiers de nos gens au pays, dorment, depuis le dix-septième siècle, dans le vieux cimetière de Château-Richer, au Québec. A cette époque de fausses valeurs, de l'importance donnée à l'insignifiance, il pourrait être salutaire de s'arrêter un moment, de penser à ce qu'ils ont été, à ce que nous leur devons...**

# *Éditorial*

## ATTITUDES SUICIDAIRES

*Quelqu'un, l'autre jour, a laissé tomber une expression qui frappe fort et juste: "Les minorités ont des tendances suicidaires". Cela fait penser. Et nous amène à jeter un coup d'oeil honnête sur la situation, le comportement de la francophonie au Manitoba. Enfin, la situation et le comportement de ceux qui n'ont pas laissé tomber. Car on se souvient du fort groupe, dont font état les statistiques, et qui atteindrait quelque quarante mille, dont les membres ont abandonné le français comme langue d'usage, c'est-à-dire qui, à toutes fins pratiques, n'ont aucun désir ou peu de continuer leur appartenance au groupe canadien-français.*

*Chez ceux qui ont duré, apparaissent des signes de détérioration. D'abord, de la langue parlée. On semble peu se soucier de parler français, on est à l'aise dans un mauvais anglais. Cela est sérieux. Car la langue est le véhicule de la culture d'un peuple. Et un peuple qui perd sa langue cesse d'exister. Si on cherche la cause, ou les causes de cet état de choses, on se rend compte que les premiers coupables sont les parents qui n'insistent pas auprès de leurs enfants pour qu'ils parlent français à la maison, et pis, qui s'adressent à leurs propres enfants en anglais ou en anglo-américain. Ensuite, le mythe du "bilinguisme" qui a faussé les esprits en créant une sorte de panique chez nombre de gens qui, à ce que l'on voit, craindraient que l'école française "fasse perdre l'anglais à leurs enfants", ce qui est aberrant et que l'on entend nulle part ailleurs. Pour revenir une fois de plus sur le sujet, disons qu'il est impossible de posséder une langue seconde — en l'occurrence, ici, l'anglais — sans maîtriser d'abord SA langue, sa langue maternelle, la langue de ses pères. Le mauvais français que l'on entend tout autour de nous et particulièrement chez les jeunes, le baragouinage qui n'est ni du français ni de l'anglais et qui est devenu familier dans le voisinage, sont le résultat de l'école dite "bilingue". L'école "bilingue" dépersonnalise l'enfant. Il est question, ici, bien entendu, de l'école élémentaire. La solution, réside dans l'école française. Il faut faire sauter en l'air l'école "bilingue" au primaire. Nous connaissons tous des gens qui sont tout à fait à l'aise en anglais lorsqu'ils ont à utiliser cette langue, qui l'écrivent parfaitement, et qui l'ont apprise. . . à l'école française. Les esprits semblent tellement confus là-dessus que l'on en vient à se demander comment certaines gens raisonnent. Au cours de la campagne récente d'élections alors que certaines personnes cherchaient à se faire élire commissaires d'école, nous avons entendu des déclarations qui frisent la folie. Certains candidats semblaient compartimenter les cerveaux des écoliers; comme Charcot, au siècle dernier, qui situait le langage derrière le deuxième ou troisième, je ne sais plus, lobe frontal gauche. . . Les candidats, donc, voyaient 19 pour cent ou 27 pour cent ou 30 pour cent du cerveau de l'enfant destiné à l'enseignement du français, le reste à l'anglais; un autre optait pour cinquante-cinquante. Ainsi de suite! À ce sujet, il faut dire que les commissaires d'écoles ne font pas figure reluisante. Nombre d'entre eux sont incapables de s'exprimer en un français convenable et souvent leurs enfants vous parleront anglais même si vous leur adressez la parole en français. Personne ne peut nier cela. Or, qui élit les commissaires? Les parents.*

□

*Et la peur. La peur de s'exprimer ouvertement. La peur de prendre position honnêtement. Ce complexe qui fait naître cette xénophobie que l'on remarque tout autour de nous et qui ne devrait pas avoir de raison d'être.*

*Et cette tendance — une manière de se leurrer? — à retenir les choses sans importance, à ergoter sur des riens, à grenouiller, à semer la chicane, la discorde, la zizanie au sein de la communauté, bien entendu et la plupart du temps à des fins mesquines et personnelles, alors que lorsque l'on traverse la rivière on devient tout respect pour l'anglophone.*

*Et cette insouciance générale, ce manque de fierté en ses origines. Enfin, chez les groupes actifs, cette dangereuse illusion, cet oubli du fait que les subventions, les octrois — sans lesquels bien des choses ne seraient pas ici et dont nombre de gens profitent personnellement — pourraient bien ne pas être éternelles. . . Les gouvernements changent. . . Les idées changent. . . Les philosophies changent. . . Alors quoi? Il est extrêmement dangereux de s'endormir, de se laisser bercer dans la douce illusion que tout va pour le mieux dans le meilleur des mondes. Surtout lorsque l'on respire artificiellement de l'oxygène qui nous vient d'ailleurs. . .*

*Nous ne faisons qu'effleurer le sujet. Il y a plus à dire. Nous y reviendrons. Honnêtement. Sans malice.*

*Jean-Jacques Le François*

# La parole est aux lecteurs

## SUR UNE EXPOSITION

Monsieur le Rédacteur,

Durant l'année internationale de la femme, les artistes du Centre Culturel se sont surpassés. La femme nue et "avachie" courtisane de l'étalon. Comme hommage, ça fait joual au maximum.

Pareille apothéose au coeur du mois du Rosaire devrait faire réfléchir ceux qui ont conservé la foi.

L'appréciation du responsable de l'exposition, dans La Liberté du 22 octobre, affirme une exaltation maladive dépourvue de sens moral. Les autres commentateurs en un style aussi abstrait font mine d'expliquer des choses qu'ils ne comprennent pas. Littérature du jour: ça fait savant. . . Enfin, les mass media qui encensent pareilles horreurs contribuent moins à produire l'admiration d'un talent qu'à inspirer la pitié à l'égard des agents de la publicité.

Peut-on attendre mieux d'une génération ignorant les dix commandements de Dieu et les sept péchés capitaux. Pour les élèves éduqués à pareille école, on ne peut que répéter la parole miséricordieuse du Sauveur en croix: Pardonnez-leur Seigneur, ils ne savent pas ce qu'ils font.

Parents chrétiens, il vous appartient de vous renseigner sur les programmes d'étude présentés à vos enfants! Combien de temps encore laisserons-nous contaminer le cerveau de notre jeunesse, en laissant aux éducateurs toute liberté d'exclure les enseignements de saint Thomas d'Aquin des cours académiques pour y introduire les Camus, Sartre, Freud, Marx, Mao et autres du même calibre.

A l'occasion de l'année Sainte 1975, considérant la déchéance qui menace notre vie spirituelle, comment ne pas se remémorer la sublime parole du grand Archevêque Monseigneur Langevin de regrettée mémoire: Je suis un blessé mais non un vaincu.

Daigne le Ciel faire renaître parmi les nôtres cet esprit du Grand Blessé de l'Ouest afin que nos chers jeunes soient en mesure de comprendre à quel point il est salutaire d'attacher plus d'importance aux vérités de la Foi, qu'à l'hystérie de la nudité et de l'érotisme.

Et vous, Bienheureuse Mère d'Youville qui avez donné à notre colonie naissante ses premières religieuses éducatrices; nous vous en prions demandez au Père Eternel que les sacrifices acceptés par ces vaillantes Soeurs de la Charité obtiennent à notre Eglise militante, les lumières de l'Esprit-Saint.

*Spes*

Saint-Boniface, Manitoba
le 29 octobre 1975.


**LA LIBERTÉ**

Journal hebdomadaire publié le mercredi par Presse Ouest, Limitée, au service des 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada,

DIRECTEUR PAR INTÉRIM ET RÉDACTEUR EN CHEF: Jean-Jacques Le François. — JOURNALISTE COOPERANT: Jean Lesieur.

SERVICE DES ANNONCES COMMERCIALES : René Guyot. Au téléphone : 247-4823.

Toute correspondance doit être adressée à : LA LIBERTÉ, Case postale 96, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Au téléphone: 247-4823.

L'abonnement annuel coûte $7.50 au Canada, $8.50 aux Etats-Unis, et $9.50 dans les autres pays.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Kingdon Printing (1974) Ltd., 807, rue Erin, Winnipeg, Manitoba R3G 2W2. Enregistrée comme courrier de deuxième classe: no 0477.


*"IL EST IMPOSSIBLE DE TRAITER DE BONNE FOI AVEC UN SOT"*

*(Montaigne)*

*"Rien de plus grossier que de faire passer avant la connaissance et la perception l'affirmation et l'adhésion"*

*(Cicéron)*

*"ÉGAYONS LE MOROSE DE PLAISANTERIES"*

*(Sidoine Apollinaire)*

*"TOUT CE QUI SE DIVISE EN POUSSIÈRE EST CONFUS"*

*(Sénèque)*

### *l'HEURE DE TOMBÉE*

***Nous sommes heureux des lettres, communiqués, nouvelles, photos que nos lecteurs et les organismes du milieu veulent bien nous adresser, et nous visons à les publier en leur donnant l'importance qu'il faut. Il faudrait cependant que nos correspondants retiennent qu'à LA LIBERTÉ, comme dans tout journal, il y a une heure de tombée. C'est le vendredi précédant la date de publication. Nous assurons tous et chacun de notre collaboration, prenant pour acquis que nous méritons la leur.***

***LA RÉDACTION***




## À la bibliothèque publique de Saint-Boniface

**CERFS-VOLANTS, de Jean-Paul Mouvier**
Gallimard, 1974

A part le ski de fond, connaissez-vous une activité de loisir qui convienne mieux aux habitants de la plaine? Le manuel que voici est tout à fait pratique: petit, concis, rempli de diagrammes pour la fabrication et de conseils judicieux pour la navigation des cerfs-volants de tous modèles. Les nombreuses photos couleur rendant l'invitation à peu près irrésistible, vous vous découvrirez peut-être, vous aussi, cerf-voliste!

**LE FOU DE L'ILE, de Félix Leclerc**
Denoël, 1958

C'est au quatrième chapitre qu'on rencontre la chose qui vole, "haute, fine haute, haute comme les nuages"; le prétexte de... l'action du roman, le symbole de la quête de l'homme mystique. Un cerf-volant que le fou laissera aller librement pour partir à sa recherche, pour se sortir de sa folie, pour se réconcilier avec les autres hommes.

**NUÉE D'OISEAUX BLANCS, de Yasunari Kawabata**
Plon, 1960

Prix Nobel 1968, mais d'abord best-seller au Japon où il fut publié en 1952, ce roman nous transporte au-delà des frontières géographiques et culturelles, au coeur d'un monde intime qui ne semble pas si étranger, après tout. Universalité de la sensibilité et du talent.

**LE GUIDE COMPLET DES PLANTES D'INTÉRIEUR, de Joan Lee Faust**
La Presse, 1973

Traduit de l'américain. Généreusement illustré, un trésor d'information précieuse, présentée simplement et agréablement. Comment identifier les plantes, lesquelles choisir, comment les garder en bonne santé (j'allais dire: les rendre heureuses...), comment les guérir quand elles sont malades, comment les propager. Un livre qu'on voudra consulter souvent.

**LES FRANCOPHONES DANS LE MONDE DES AFFAIRES DE WINNIPEG, 1870-1920**
La Société Historique de Saint-Boniface, 1974

Le Magasin Bleu de Noé Chevrier était le rendez-vous des chasseurs de buffalo et occupait l'emplacement actuel de l'édifice McIntyre, sur ce qu'on appelait encore la Rue Principale... çà fait rêver. La librairie de monsieur Kéroack était très florissante et après la mort du propriétaire, c'est sa fille qui prit la charge du commerce. C'était l'époque où on venait du Canada au Manitoba, où l'on se vêtait de "hardes faites" et où l'on construisait des bateaux à vapeur. Une belle époque!

**À LA LIBRAIRIE LANDRY:**

**LES CAGEUX, de Léon-A. Robidoux**
L'Aurore, 1974 — $5.50

C'est d'eux qu'on parle dans la chanson de folklore "les raftsmen" et l'auteur nous prévient qu'il ne faut pas les confondre avec les draveurs. Les "cages" étaient d'immenses trains de bois, des radeaux qui servaient au transport et au commerce du bois sur le fleuve Saint-Laurent aux premiers temps de la colonie. Les hommes qui les menaient s'appelaient "cageurs", mais devinrent vite les "cageux". L'édition comporte de nombreuses reproductions de peintures, gravures et photographies et offre une présentation attrayante et soignée, contenu et contenant se combinant harmonieusement pour stimuler l'intérêt et retenir l'attention.

**DICTIONNAIRE DE L'ENVIRONNEMENT, de Fr. C. et E. Lemaire**
Marabout université, 1975 — $4.40

Ce n'est qu'un siècle après la création du mot "écologique" que la nécessité de la protection de l'environnement a conquis l'attention du grand public. Le vocabulaire n'en est pas moins devenu très complexe et qui peut se vanter, aujourd'hui, de s'y retrouver? Que veut-on dire exactement quand on parle d'épuration biologique? qu'est-ce que l'énergie écolienne? qu'entend-on par dynamique des systèmes? De "abiotique" à "ZPG", tout y est, ou presque, car la science de l'environnement progresse toujours. Un petit reproche cependant: on définit ici le stress comme une maladie, alors que selon Hans Selye, sans stress il n'y a pas de vie. Mais nous en reparlerons■

*Le plus grand dogme de notre siècle c'est de se coucher très tard et de se lever très tard. Et la vitesse de locomotion: des voitures folles qui s'écrasent contre les arbres? Il faut couper les arbres afin de rendre plus commode la folie. Des voitures frôlent les maisons: il faut raser les maisons et vivre comme les primitifs, en caravanes.*

[François Rostand]

# MONSEIGNEUR BAUDOUX À LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE

L'anglicisation, la dépersonnalisation culturelle, l'affaiblissement, voire l'anéantissement d'une véritable appartenance à la communauté canadienne-française de l'Ouest canadien. Voilà des thèmes que l'on retrouve dans la conférence de Mgr Maurice Baudoux, archevêque de Saint-Boniface de 1955 à 1974, prononcera le mercredi, 12 novembre prochain, à 20 heures, au Collège de Saint-Boniface.

Au cours de cette soirée offerte au grand public par la Société Historique de Saint-Boniface, Mgr Baudoux, une des grandes figures de la vie française dans l'Ouest canadien depuis nombre d'années, reprendra l'analyse du cheminement des groupes franco-canadiens de l'Ouest qu'il avait d'abord faite en juin dernier à Edmonton, devant les membres de l'Académie I de la Société Royale du Canada.

Tous les Franco-Manitobains, qu'ils soient étudiants, professionnels, hommes d'affaires, ouvriers, jeunes ou vieux, auront avantage à entendre ce témoignage vivant de l'un des chefs de file les plus importants de la communauté française de chez nous. Mgr Baudoux dresse le bilan des initiatives d'hier et se penche sur les audaces d'aujourd'hui. Il passe en revue les facteurs d'affaiblissement de la communauté franco-canadienne de l'Ouest, et se demande si les Canadiens français de l'Ouest demeurent "constitutifs d'une société franco-canadienne".

La conférence de Mgr Baudoux qui s'intitule "Les Franco-Canadiens de l'Ouest: constitutifs d'une société francophone canadienne" sera suivie d'une période de questions et de discussion.

L'entrée est libre.

## Les La Vérendrye et le poste de l'Ouest

**NOUVELLES ETUDES SUR LES LA VÉRENDRYE ET LE POSTE DE L'OUEST**

Un volume de 260 pages par Antoine Champagne, aux Presses de l'Université Laval.

Le R. P. Champagne avait accumulé une masse de renseignements pour sa magistrale étude des explorations de La Vérendrye et de ses fils. Il a eu la bonne idée de confier à un second volume ce qui n'avait pu trouver place dans le premier. Il nous y livre le fruit de ses patientes recherches sur certains lieux historiques de l'Ouest, sur les missionnaires sous le régime français, sur les tribus indiennes qui habitaient ces vastes plaines, sur les emblèmes français au Canada, sur la Prairie du Cheval-Blanc. En fin de livre figurent la reproduction de documents importants et une chronologie des pérégrinations des Gaultier de la Vérendrye dans l'Ouest.

Nous pourrions reprendre au sujet de ce livre l'éloge que nous faisions ici-même du premier, lequel valut à son auteur plusieurs récompenses littéraires, dont le Prix Champlain, du Conseil de la vie française. Qu'il nous suffise de noter une fois de plus la patience du chercheur, la précision de l'historien et la correction de l'écrivain.

## ILS ONT TENU, ILS ONT VÉCU, TANT COMME ILS ONT PU

*Dans la société rurale traditionnelle, c'est la roue qui tourne. Cette roue observée par l'anthropologue Horace Miner à une époque aussi récente que 1936. "La vie est comme une roue qui tourne. Les vieux remettent les charges aux jeunes, puis trépassent, et ces jeunes, devenus vieux à leur tour, remettent à leur tour aussi, les charges à leurs enfants. Ah! oui, disait l'informateur à Miner, la vie est une roue qui tourne." On savait exactement ce que l'on ferait à tel temps de l'année, et comment on le ferait.*

*La ferme est alors une unité de subsistance, produisant surtout et d'abord pour l'auto-consommation des membres de la famille. Chaque famille doit se suffire à elle-même et suffire à tous les besoins. "C'est une unité de production agricole, écrit le sociologue Gérald Fortin, usine de vêtements, de construction, atelier de réparation, centre récréatif et très souvent durant les mois d'hiver, centre religieux. (...) Les techniques utilisées étant assez rudimentaires (...), la productivité par homme était très faible et il fallait un nombre assez considérable de producteurs pour réussir à atteindre un taux de production suffisant. On était donc constamment dans une situation d'équilibre instable entre la production et la grandeur de la famille. Une famille trop petite ne fournissait pas assez de producteurs de sorte que la production était insuffisante pour satisfaire les besoins; inversement, une famille trop grande épuisait les ressources du lopin de terre et conduisait à une sous-consommation. (...) Le succès de la ferme était basée non seulement sur un nombre suffisant de producteurs mais sur la participation maximum de tous les membres de la famille à cette production. La famille formait un groupe très uni et très serré sous l'autorité du père. De l'effort de chacun et de l'obéissance de chacun dépendait en principe la survie du groupe".*

*Dès le milieu du siècle dernier, cependant, "la roue qui tourne" avait commencé à manquer d'huile. . . à grincer, et s'était mise à ralentir. Les terres n'étant pas élastiques, le sol pauvre, les fils à établir trop nombreux, il fallut déborder des seigneuries. Il fallut partir. L'habitant canadien-français émigre alors en masse, avec sa famille, avec ses voisins, voire avec ses prêtres. Il devient, dans la grande ville, ou aux U.S.A., un ouvrier d'usine, un journalier, un prolétaire.*

*Dans les filatures des États de l'Est américain, il étouffe. Certains réintégreront le Québec. D'autres poussent vers l'Ouest qui s'ouvre. Du Mid-Ouest américain, un certain nombre d'entre eux remonteront vers le Nord, vers les Prairies où nous trouvons aujourd'hui leur descendance et leurs beaux noms. Enfin, quelques-uns continuent vers les nouvelles mines d'or de la Californie (1849).*

*Au siècle dernier, ainsi, quelque 40,000 Canadiens Français quittèrent le Bas-Canada de l'époque, vers les USA. Terrible saignée.*

*Jean de Lotainville*

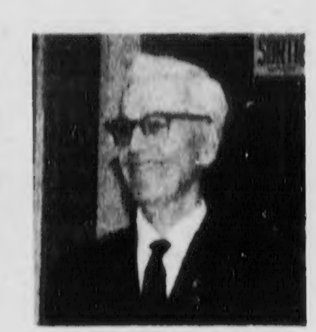
## Chez les Marianistes: Jubilé d'or de profession religieuse du Frère J.-O. Provencher et engagement définitif du Frère R. Joyal.

Le 12 septembre dernier, en la fête du Saint Nom de Marie, les Marianistes rendaient grâce au Seigneur pour un double événement. Ce jour-là, en la basilique de Saint-Boniface, à 19h30, les nombreux parents et amis de deux Marianistes se réunissaient pour célébrer le cinquantième anniversaire de profession religieuse du Fr J.-Ovila Provencher, figure bien connue à Saint-Boniface, ainsi que l'engagement définitif dans la Société de Marie du Fr. Richard Joyal.

La célébration eucharistique fut présidée par le R.P. Roussin, S.M., directeur. Les concélébrants étaient Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, M. l'abbé Léo Couture, curé de la cathédrale, et du R.P. J. Kracher, S.M. Son Excellence Mgr Baudoux prononça l'homélie de circonstance. Son Excellence fit un rapprochement entre le "fiat" de la Vierge Marie au jour de l'Annonciation et le "oui" prononcé par le religieux au jour de son engagement et prolongé chaque jour dans l'acceptation de la volonté du Seigneur dans toutes ses exigences.

Son Excellence félicita le jubilaire pour cinquante années de fidélité à Dieu,


*Le Fr. Richard Joyal*


*Le Fr. J.-Ovila Provencher*

de service à l'Eglise, spécialement dans l'oeuvre de l'éducation des jeunes. Il invita l'assistance à faire monter vers Dieu un Magnificat d'action de grâce pour les nombreux bienfaits reçus et les sacrifices consentis au cours de ces années.

Le jeune Frère Joyal fut aussi félicité d'avoir répondu avec générosité à un appel de service au sein de l'Eglise, dans la Société de Marie, et auprès de la jeunesse écolière.

Le R.P. Roussin, S.M., délégué du supérieur provincial retenu à Saint-Anselme (Québec), reçut la rénovation des voeux de religion du Frère Provencher puis l'engagement définitif du Frère R. Joyal. Au cours de la célébration, M. A. Desaulniers exécuta plusieurs chants auxquels s'unirent tous les assistants.

La cérémonie étant terminée, tous étaient invités à partager, au sous-sol de la basilique, un délicieux goûter préparé par la Maison Pelland.

C'est au cours de cette rencontre que fut dévoilé le portrait du Frère Provencher, oeuvre de Mme Pauline Boutal et don de ses anciens élèves au jubilaire. Le Fr. Provencher, dans un court discours, rappela quelques bons souvenirs du passé, remercia les nombreuses personnes présentes d'être venues s'associer à son action de grâce. Plusieurs en effet étaient venus de loin, soit de Saint-Anselme, d'Edmonton et de Vancouver.

Le Frère J.-O. Provencher est originaire de Saint-Boniface, enfant de J.-Ernest Provencher et de Marie Brunelle. Il fréquenta l'Ecole Provencher




RÉSERVEZ LA DATE DU 20 NOVEMBRE POUR SOUTH JUNCTION/VASSAR

# La SFM vous informe

ATTENTION FRANCOPHONES DE THOMPSON!

Vous êtes cordialement invités à une grande danse qui aura lieu:

QUAND: LE 15 NOVEMBRE 1975

HEURE: 20h30 P.M.

OÙ: SALLE DU "GAMES & FISH"

POURQUOI: POUR VOUS PERMETTRE DE RENCONTRER ET DE FAIRE CONNAISSANCE AVEC D'AUTRES FRANCOPHONES DE THOMPSON.

Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez communiquer avec Mme DENISE LAMOUREUX au No 778-6392.

## REPRÉSENTANTS RÉGIONAUX DE LA S.F.M....

### S.V.P.
### N'OUBLIEZ PAS NOTRE CONVENTION, DIMANCHE LE 16 NOVEMBRE

OÙ : L'ÉCOLE MARION

QUAND : 16 NOVEMBRE à 9h a.m.

THÈME : ***ACTION COMMUNAUTAIRE***

Il est absolument nécessaire que vous soyez présent.

La messe sera célébrée au cours de la journée. Le souper et la soirée de variétés sont déjà organisés.

N'OUBLIEZ PAS... RÉSERVEZ LE 16 NOVEMBRE...

ON VOUS ATTEND...

## Citoyens de Saint-Norbert...

## VOUS NE SAVEZ PAS CE QUE VOUS MANQUEZ!!!

On entend dire que parmi les cours offerts à Saint-Norbert le cours de rembourrage est fort intéressant et crée un bel enthousiasme!

On apprend également que c'est la première fois qu'on offre ce genre de cours, **en français**, à travers la province!

Pour ceux qui seraient intéressés davantage par ce cours, **NE MANQUEZ PAS** de vous inscrire après Noël. Vous deviendrez peut-être spécialistes en rembourrage!

Les cours de yoga et danses folkloriques prennent aussi de l'ampleur.

*ÇA BOUGE À SAINT-NORBERT...*

## JOURNÉE MINI FRANCO FUN 1975!

Avis important à toutes les participantes des groupes MINI FRANCO FUN! Encerclez vite samedi **le 8 novembre** sur votre calendrier et rendez-vous à **l'école du PRÉCIEUX-SANG**, 209, rue Kenny, pour une autre journée d'ateliers, d'échange, de discussions.

L'inscription se fera dès 8h30 et le programme débutera **précisément à 10h30.** Voici un aperçu des ateliers — échange d'idées entre les participants; discussion sur les activités à entreprendre pour que l'enfant apprenne le français dans le groupe; des suggestions pour les jeux chez les petits; comment créer le rythme chez les petits...

Kiosques des différents groupes, en plus d'expositions de livres, disques... complètent le tout. Coût d'inscription pour la journée — $2.00 par personne.

Donc, n'oubliez pas de venir le **8 novembre prochain.** Ça promet d'être très intéressant, mais ça ne sera un succès que si tous les groupes participent!

**N.B.** Pour nous donner une idée du nombre de personnes de votre groupe qui viendront, communiquez avec Louise à la S.F.M. au 233-4915 avant mercredi le 5 novembre.

## Saint-Georges/ Powerview

Lundi, le 27 octobre, le président de la S.F.M., le Docteur Gérard Archambault, et le directeur-général, M. Gérard Jolicoeur, se rendaient à Powerview dans le cadre de la visite présidentielle.

Les représentants ont fortement apprécié cette visite, qui leur a permis de discuter de leur région et de la nouvelle orientation de la S.F.M.

## Sainte-Rose-du-Lac/ Laurier

Les représentants de la S.F.M. pour Sainte-Rose et Laurier se sont réunis avec M. Jolicoeur, directeur de la S.F.M., lundi soir le 14 octobre. On a discuté du mémoire présenté par la S.F.M. au Secrétariat d'Etat, et des projets de la S.F.M. pour 1975-76. A cette occasion on a pu échanger sur plusieurs problèmes qui se posent à Sainte-Rose et à Laurier.

La décision importante de cette rencontre est la fondation du Club Social Français de Sainte-Rose/Laurier. On a mis au point les principales modalités de ce club, dont les premiers pas ont été confiés à messieurs Péloquin et Emond.

La réunion s'est tenue conjointement avec celle des deux comités culturels qui recevaient la visite de Jeannine Tougas, responsable de l'animation culturelle. On a abordé avec elle plusieurs projets culturels.

## Saint-Lazare

Les représentants de la S.F.M. à Saint-Lazare ont rencontré mardi soir, le 15 octobre, M. Jolicoeur, directeur de la S.F.M.

Après un bon échange sur le mémoire présenté par la S.F.M. au Secrétariat d'Etat, et sur les objectifs de la S.F.M. pour 1975-76, on a analysé plusieurs problèmes qui se posent à Saint-Lazare. On a abordé ensemble quelques projets pour donner un cachet français aux nombreuses réunions qui ont lieu à Saint-Lazare et on se propose de prendre des mesures pour développer la qualité de la vie économique chez les francophones des alentours.

## Du côté de la cuisine

### LA DINDE

Les consommateurs savent que la dinde occupe une place de choix aux menus. De plus, les approvisionnements de dindes et de dindons sont abondants cet automne. Etant une viande populaire, économique et relativement maigre, la dinde est une source de protéines de haute qualité, de fer et de vitamine B (niacine). Les Services consultatifs de l'alimentation, Agriculture Canada, ont pensé vous offrir quelques trucs sur la préparation de la dinde afin qu'elle soit la plus juteuse et la plus délicieuse que vous ayez jamais servie.

Déposer la dinde, poitrine en haut, sur un gril dans une lèchefrite peu profonde. Badigeonner d'huile ou de beurre et assaisonner de sel et de poivre. Couvrir légèrement d'une feuille d'aluminium, replier les bords, et laisser les côtés ouverts. Rôtir à 325oF. Retirer la feuille d'aluminium avant la fin de la cuisson et arroser du fond de cuisson pour dorer.

Maintenant que la dinde est à cuire, il est important de vérifier le degré de cuisson. La dinde est prête lorsqu'un thermomètre à viande inséré au centre de la partie la plus charnue de la cuisse indique 185oF (85oC). Si la dinde est farcie, s'assurer que la température interne est suffisante, 165oF (70oC) afin de détruire toute bactérie qui pourrait être présente dans la farce.

Une fois le repas terminé (environ 2 heures après avoir sorti la dinde du four) retirer la farce et l'entreposer séparément. Réfrigérer la farce 3 jours ou la congeler jusqu'à 1 mois.

Pour entreposer les restes de dinde, découper la viande des os. Placer les os dans un sac de plastique et congeler pour utiliser dans une soupe ou un bouillon. Séparer les tranches de viande entières des petits morceaux. La dinde cuite se conserve 3 ou 4 jours au réfrigérateur, mais la congélation prolonge la durée d'entreposage. Les tranches simples se conservent un mois à 0oF ou jusqu'à 3 mois si elles sont recouvertes de sauce ou de bouillon, ou ajoutées à une casserole.

Incorporer les restes de dinde dans une variété de mets appétissants tels que soupes, salades, casseroles, sandwichs, croquettes etc. Voici deux recettes qui sauront plaire aux plus difficiles: "Aspic à la dinde" et "Soupe à la dinde et aux légumes".

#### ASPIC À LA DINDE

- 2 enveloppes de gélatine non aromatisée
- 1/2 tasse d'eau
- 3 1/2 tasses de bouillon de poulet
- 1 1/2 c. à thé de sel
- 1/8 c. à thé de poivre
- 12 tranches minces de poitrine de dinde en lanières
- 5 olives farcies, tranchées
- 4 tasses de dinde cuite, hachée
- 1/2 tasse d'oignons verts, hachés
- 1/4 tasse de céleri haché
- 1/4 tasse d'olives hachées

Faire gonfler la gélatine dans 1/2 tasse d'eau. Faire dissoudre au-dessus de l'eau bouillante et ajouter au bouillon. Ajouter sel et poivre. Refroidir jusqu'à ce que le mélange commence à épaissir. Verser 1/2 tasse de la gelée dans un moule de 6 tasses et tourner le moule jusqu'à ce que la gélatine couvre les côtés et le fond. Refroidir jusqu'à ce que ferme. Tremper la dinde et les tranches d'olives dans la gelée et garnir le moule. Refroidir jusqu'à ce que ferme ajouter en pliant dinde hachée, oignons verts, céleri et olives hachées au reste de la gelée. Verser dans le moule et refroidir jusqu'à ce que pris (environ 3 heures). Démouler sur laitue et, si désiré, garnir de quartiers de tomates et d'oeufs cuits durs. Quantité: 10 à 12 portions.

#### SOUPE À LA DINDE ET AUX LÉGUMES

- 1 carcasse de dinde (dinde de 20 à 24 livres)
- 9 tasses d'eau
- 1 boîte (19 onces) de tomates en conserve
- 1 tasse de céleri haché
- 1 tasse d'oignon haché
- 1 1/2 c. à table de sel
- 1/2 c. à thé d'épices à volaille.
- 1/4 c. à thé de poivre
- 1/2 tasse de riz ou de nouilles non-cuits
- 1 paquet (12 onces) de macédoine de légumes congelés

Briser la carcasse en morceaux et placer dans une grande marmite. Ajouter les autres ingrédients sauf le riz ou les nouilles et la macédoine. Couvrir et amener à ébullition. Réduire la chaleur et mijoter 1 1/2 heure. Séparer la viande des os. Ajouter la viande à la soupe avec riz ou nouilles et macédoine. Couvrir et continuer à mijoter jusqu'à ce que le riz ou les nouilles soient tendres (environ 20 minutes). Quantité: environ 10 tasses.

## AU SERVICE DU CITOYEN

Par Information Canada

**Etes-vous éligible à une pension de vieillesse? Si vous n'en êtes pas certain, le ministère fédéral de la Santé et du Bien-Etre Social a produit une série de brochures qui expliquent la pension de vieillesse, le supplément de revenu garanti, l'allocation au conjoint. Ces brochures disponibles gratuitement à nos locaux du 303, rue Main à Winnipeg. Vous pouvez nous écrire, nous visiter ou nous téléphoner au 985-2890.**

VOTRE PENSION DE VIEILLESSE

Vous trouverez, dans cette brochure, des renseignements d'ordre général sur la pension de Sécurité de la vieillesse. Veuillez la lire avant de remplir votre formule de demande. Si vous désirez d'autres renseignements, vous devez vous adresser à un bureau de la Sécurité de la vieillesse. Vous trouverez l'adresse de chaque bureau à la page 5 de ce livret.

SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI

Le Supplément de revenu garanti est une prestation mensuelle à laquelle un pensionné peut avoir droit, en plus de sa pension de Sécurité de la vieillesse, lorsqu'il a peu de revenus ou qu'il n'en a pas du tout. Le montant du supplément est déterminé par l'état civil du pensionné et le niveau de son revenu. Le revenu ne comprend pas les biens, économies, placements, maison ou propriété que vous pouvez posséder non plus que (aux fins du Supplément de revenu garanti) la pension de la Sécurité de la vieillesse elle-même.

L'ALLOCATION AU CONJOINT

La loi sur la sécurité de la vieillesse a été modifiée pour permettre de verser une allocation mensuelle aux conjoints de pensionnés, compte tenu des revenus du couple. Pour y avoir droit, le conjoint doit avoir entre 60 et 65 ans et satisfaire à l'une des conditions de résidence indiquées à la section 6 de cette brochure.

Ce nouveau régime a pour but principal de fournir un revenu supplémentaire dans les cas où un couple vit d'une seule pension. Il ne s'applique donc pas aux personnes célibataires, veuves, divorcées ou aux couples mariés qui sont tous deux âgés de 60 à 65 ans.

* * *

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS SUR LES PROGRAMMES DES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL ET PROVINCIAL ADRESSEZ-VOUS À INFORMATION CANADA.

---

#### CHILI CON CARNE VITE-FAIT

- 1 tasse d'oignon haché
- 2 c. à table de gras
- 1 livre de boeuf haché
- 1 c. à table de poudre de chili
- 3-4 c. à thé de sel
- 1-4 c. à thé de poivre
- 1-2 c. à thé d'origan
- 2 boîtes (10 onces) de soupe aux tomates condensée
- 4 tasses de haricots rouges, cuits ou en conserve

Sauter l'oignon dans le gras jusqu'à transparence. Ajouter le boeuf et brunir. Ajouter assaisonnements, soupe et haricots. Couvrir et mijoter jusqu'à ce que le mélange soit épais (environ 20 minutes). 8 portions.

---

### SOIRÉE D'AUTOMNE À L'ÉCOLE PROVENCHER

**L'Association des Parents de l'Ecole Provencher invite tous les parents, les enseignants et les amis de l'Ecole Provencher à une soirée dansante au gymnase de l'école [entrée: porte est — rue de la Morénie], le vendredi 7 novembre à 8h30 p.m. L'animation de la soirée a été confiée à M. Bretecher. Venez nombreux y rencontrer vos amis et passer ensemble une agréable soirée.**

**Vous pouvez vous procurer des billets à 247-7338 ou 233-1691.**

## de ci, de ca...



LES CINQUANTE ANS DU CERCLE MOLIÈRE. — UNE BELLE FÊTE DE FAMILLE, SAMEDI SOIR, APRÈS LA DERNIÈRE REPRÉSENTATION DE "L'AVARE" DONT LE SUCCÈS A ÉTÉ ÉCLATANT. UNE COMMUNAUTÉ QUI RÉUSSIT À GÉNÉRER UN ORGANISME CULTUREL TEL LE CERCLE MOLIÈRE ET À LE FAIRE DURER DURANT CINQUANTE ANS DANS L'EXCELLENCE A TOUTES LES RAISONS DU MONDE DE CROIRE EN L'AVENIR.

***

Pas si mal. — Pour la deuxième fois en quelques mois, LA LIBERTÉ a fait le réseau national de la Radio d'État. En effet, la Presse Canadienne a passé sur ses fils le contenu de l'article de première page de l'édition du 22 octobre [Un ultimatum au Secrétariat d'Etat], texte qui a été repris par le service des nouvelles de Radio-Canada et par un certain nombre de quotidiens dont ceux de Winnipeg.

***

Citation. — Il est impossible de traiter de bonne foi avec un sot. [Montaigne].

***

Durant la grève. — LA LIBERTÉ est distribuée par des moyens divers durant la grève des Postes, qui affecte tout le monde d'une façon ou d'une autre. Nous devons des remerciements aux organismes qui nous donnent un coup de main: Les Scouts du Précieux-Sang, la Centrale des Caisses populaires, les Caisses populaires dans les régions. Il faut souligner que des personnes, sans obligation aucune, et ne demandant aucune rémunération, se sont chargées de la distribution du journal dans certains coins éloignés, dont Thompson. Enfin, pour les gens du centre-ville, Information Canada a gracieusement consenti à placer sur les comptoirs de sa Librairie, avenue Portage, des quantités de chaque livraison du journal. LA LIBERTÉ a de nombreux amis.

***

Danger des toilettes dehors. — Il n'y a pas que ce doit être froid en hiver. A Killaloe, en Ontario, une pauvre petite de 17 ans se dirige, bien légitimement, vers le petit endroit derrière la maison. . . et, là, reçoit un coup de fusil tiré par son beau-frère qui s'amusait aux alentours, avec un mousquet quelconque. . .

***

Les contrôles. — On peut s'attendre à l'instauration d'un contrôle des loyers au Manitoba. Cela se ferait par Arrêté en Conseil cette semaine.

***

"Grand parleur, petit faiseur". — On disait cela autrefois. Au mois de janvier prochain, il y aura au Collège une conférence sur l'immigration où il sera aussi question de sujets connexes telle la Loi 22 dont on a entendu parler ces temps derniers et dont s'est servi un certain animateur de la radio anglaise du nom de Warren pour déblatérer contre le français. Les organisateurs de la conférence ont donc invité ce grand parleur à y participer, croyant qu'il a quelque chose à dire. On s'est trompé. Il ne semble pas intéressé. Il a refusé.

***

Les archives de LA LIBERTÉ. — La série complète de LA LIBERTÉ dont le premier numéro parut le *20 mai 1913*, est maintenant en sûreté à la nouvelle bibliothèque du Collège universitaire de Saint-Boniface. Il s'agit là d'un dépôt précieux.

***

Le coût du service téléphonique. — Les Manitobains devront payer un peu plus pour utiliser les lignes téléphoniques du Manitoba Telephone System. Les taux n'avaient pas été augmentés depuis 1955. On signale que c'est encore dans cette province au Canada où le coût du service téléphonique est le moins élevé.

***

La lutte contre l'inflation. — Le Congrès du Travail du Canada, organisme puissant qui représente quelque deux millions de travailleurs, constitue en ce moment un fonds de cinq cent mille dollars qui servira à une campagne contre le projet du gouvernement fédéral du contrôle des prix et des salaires.

***

Le stationnement la nuit à Winnipeg. — Depuis le 1er novembre, il est défendu de laisser voitures, traînes, charrois et autres embarras dans les rues de Winnipeg, sous peine d'amende. Cet interdit durera jusqu'au 31 mars prochain.

***

Rien de nouveau sous le soleil. — "Guides aveugles qui filtrez le moustique et avalez le chameau!" [Matthieu, 22, 23-24].

## LES ÉDITIONS DU BLÉ: BILAN

Les Éditions du Blé viennent de rendre public leur bilan pour l'exercice financier allant de septembre 1974 à septembre 1975. L'actif s'établit à $22,634.82. La moitié environ de cet actif provient des ventes d'ouvrages publiés par la maison d'edition franco-manitobaine au cours de l'année, l'autre moitié provient de dons divers. Le passif se monte à $25,734.91 pour un déficit total de $3,100.12.

Les Éditions du Blé ont publié douze ouvrages au cours de l'année: Salamandre, Les Éléphants de Tante Louise, Nico Voyageur, Nico visite le Manitoba, Chansonnier du Manitoba, Chansonnier du Père Caron, Louison Sansregret, Gabrielle Roy, Sous le signe du rêve, une série de contes pour enfants, des feuilles d'accueil pour le BEF, et deux cahiers publiés à l'occasion des expositions de Réal Bérard et de Suzanne Gauthier au Centre Culturel. Trois oeuvres sont actuellement en cours de publication: Donatien Frémont, journaliste, par Hélène Chaput, un recueil de poésies, et un roman.

Le Conseil d'Administration des Éditions du Blé est présidé par Gilles Landry. Georges Damphousse en est le vice-président, Lionel Dorge le directeur, Gérald Labossière le trésorier, Annette Saint-Pierre la secrétaire, Robert Painchaud, Gilbert Comeault et Armand Laflèche les conseillers.



## Monique Fillion se qualifie pour les semi-finales de Granby



"Quand je suis partie pour Granby, je ne suis pas partie pour gagner mais simplement pour avoir une expérience de plus. Quand je suis arrivée là, sur scène, j'ai essayé de chanter pour des amis, le plus simplement possible, le plus naturellement possible. Je n'ai pas réalisé tout de suite que j'avais gagné, je ne pensais pas que c'était vrai.

"Quand je vais chanter au Québec je chante pour montrer qui sont les Manitobains, je veux dire par là que je me sens plus que jamais d'ici, que le Manitoba c'est important et que ça représente beaucoup pour moi, alors je le montre le plus possible quand je vais à Granby.

"Si j'arrive en finale jen serais très heureuse, mais je ne pars pas avec l'idée de gagner à tout prix; je vais faire tout mon possible mais je ne serai pas déçue si je ne me rends pas en finale. C'aura été une très belle expérience." Ainsi s'exprime Monique.

## LA CHORALE DES INTRÉPIDES

Le 15 novembre à 20 heures, Winnipeg Associated Choirs présentera une soirée chorale de gala à la salle du Centenaire de Winnipeg.

La Chorale des Intrépides, Scandinavian Male Voice Choir, Shaarey Zedek Choir, Koshetz Choir et Winnipeg Male Chorus, s'exécuteront pour nous donner en première partie un aperçu du folklore de l'ethnie qu'ils représentent et s'uniront en deuxième partie pour un répertoire commun.

Etant donné que ce sera une première de ce genre à Winnipeg, nous vous invitons fortement à assister et à encourager ces groupes.

Les billets au prix de $3.00 pour les adultes; $2.00 pour les étudiants et âge d'or, peuvent être obtenus des membres des chorales, au Centre culturel Franco-Manitobain, ou encore au guichet de la salle du Centenaire le soir même du concert.

## MÉLO-MANI

**MÉLO-MANI, ce n'est pas une personne, ce n'est pas une chorale, c'est un monde qui chante, c'est au Manitoba l'occasion de rencontre et de ressourcement. On ne peut en parler, il faut l'avoir vécu, alors on s'y retrouve et le cercle s'agrandit.**

Si tu veux que ta vie chante, lance-la dans le vent;
Si tu veux qu'elle soit belle, passe-la en chantant.

L'occasion se présente de nouveau au 6e MELO-MANI provincial du 21 au 23 novembre prochain de refaire provision de bonne humeur et de chanson.

Se joindront à nous cette année monsieur Léonard Rousseau, d'Edmonton, bien connu pour son dynamisme et ses compétences musicales. Il animera, lors de notre rencontre, les ateliers de chant moderne. Richard Ducas, de Montréal saura, avec sa personnalité et son savoir, nous faire goûter tous les délices de la musique légère.

Pour garder le cachet d'un vrai MÉLO-MANI provincial de chez-nous, le légendaire Martial Caron, l'intrépide par excellence Marcien Ferland et l'inimitable Guy Boulianne, se dépenseront corps et âme pour expier les fautes musicales ou autres que nos choristes commettront dans leur enthousiasme.

## AU CLUB LA VÉRENDRYE



Robert Paquette est un jeune auteur-compositeur qui nous vient de Sudbury (Ontario). Agé de 26 ans, il a des talents artistiques pour le piano, l'accordéon, et la guitare, et des talents de comédien qui lui valurent en 1968 un "Award of Merit". Robert fit partie d'un orchestre rock pendant trois ans, faisant fureur auprès des jeunes. Il composa plusieurs chansons qui furent éventuellement utilisées par la télévision, ainsi que la musique pour une nouvelle création qui fut réalisée par le Théâtre du Nouvel-Ontario, avec lequel Robert travaillait. Il donna des concerts en Ontario, participa à plusieurs boîtes à chansons, présenta un spectacle à Ottawa, et s'est trouvé finaliste deux années consécutives à Granby. Ceci entraina même des contrats avec Radio-Canada.

Après un court séjour en Europe, où il trouva de nouveaux horizons, de nouvelles expériences, il revint à Sudbury et y enseigna le français et la guitare. Son temps libre, il le passa à composer, à écrire, à parcourir la province pour donner des spectacles, et même à faire des démarches pour endisquer.

Robert Paquette se manifestera au Club La Vérendrye du 10 au 15 novembre.



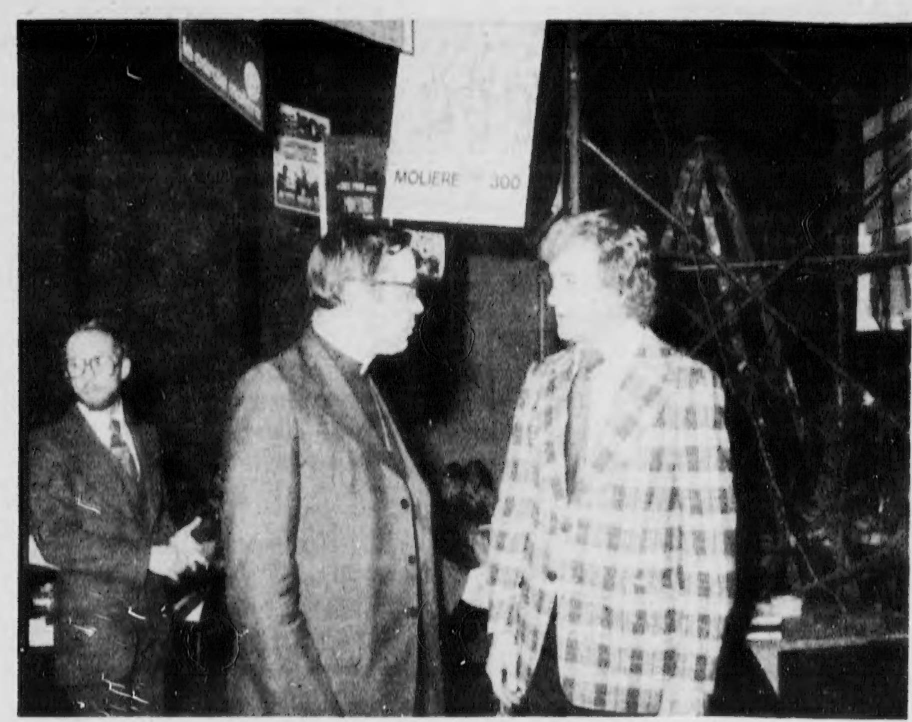
# Les cinquante ans du Cercle Molière



Photos prises au cours de la réception qui a suivi la dernière représentation de "L'AVARE", samedi soir dernier au Centre culturel franco-manitobain. Dans le sens des aiguilles d'une montre, en commençant par la photo du bas, à gauche: Monsieur Marcel Ollivier, consul de France à Winnipeg, en conversation avec Georges Paquin; Monseigneur Antoine Hacault et l'honorable René E. Toupin, ministre de la Culture; le docteur Gérard Archambault, président de la Société Franco-Manitobaine, au cours de son allocution; madame Pauline Boutal; Messieurs René Luquet, attaché culturel de France pour les provinces de l'Ouest, l'honorable Laurent Desjardins, ministre de la Santé, et madame. Photo du centre: la compagnie au complet, suite à la dernière représentation■

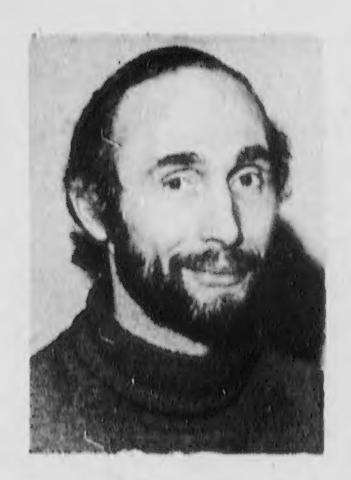


PHOTOS "L'IMAGE"







# Informations agricoles


**Louis Molin**

Louis Molin est l'animateur de l'émission Actuel agricole, qui passe sur les ondes de CKSB de 7h10 à 7h30 a.m., du lundi au vendredi.


## Principaux mémoires soumis à la Commission Hall

Le mardi, 28 octobre, à l'hôtel Winnipeg Inn de Winnipeg, commençaient les audiences de la commission d'enquête sur la manutention des grains et les transports.

Cette journée réservée pour la présentation du mémoire présenté par la province du Manitoba, a fait ressortir des points intéressants.

Le ministre de l'industrie et du commerce, M. Leonard Evans, présenta lui-même le mémoire dont les points saillants étaient les suivants:

Tout d'abord que la Commission MacPherson dont le travail a duré de mai 1959 au début de l'année 1960, avait défini les problèmes de transport dans leur relation avec les conditions changeantes de l'agriculture, le commerce et l'environnement.

Cependant les recommandations de cette commission avaient été plus ou moins inefficaces, l'ensemble des données de base en ce qui a trait aux coûts de transport ayant été fourni par les compagnies de chemins de fer dont on faisait l'étude.

Les premiers effets de la Commission MacPherson furent la présentation et l'adoption du Bill C—120 qui suggérait la subvention des voies devant être abandonnées. Le résultat de cette recommandation incita les chemins de fer à proposer l'abandon d'un nombre impressionnant de voies ferrées dans le but d'obtenir des subventions.

Devant les résultats décevants du Bill C—120, une deuxième tentative de trouver des solutions au problème fut faite en 1966. Il fut donc découvert par le ministre fédéral des transports, avant même l'approbation du Bill C—231, que 1,800 milles de voies ferrées pouvaient être abandonnées presque immédiatement. Ces sections de voies n'étaient donc plus éligibles aux subventions. Le ministre fut de plus informé que sur environ 2,000 milles de voies subventionnées, aucune justification n'avait été fournie pour leur abandon. Ce fut donc une autre coupe des subventions.

Après la législation du Bill C—231, le réseau entier à l'exception de quelques embranchements mineurs demeura en service et gelé pour une période d'un an.

Le ministre responsable de la C.C.B. et les responsables des grains furent l'agent principal de l'élaboration de nouvelles politiques affectant les grains.

Après les élections fédérales de 1974, il fut annoncé que 6,283 milles de voies ferrées (dont 1,341 milles sont au Manitoba) seraient maintenues et que 525 milles (215 au Manitoba) de voies hors d'usage seraient abandonnées immédiatement. Pour les 6,000 milles protégés pour un an, le ministre des transports se réservait le temps d'étudier s'il fallait les maintenir ou les abandonner partiellement ou complètement. Il est important de rappeler ici que selon les principes de la Commission MacPherson, les taux de transport devraient être les coûts réels encourus et de ce fait la commission recommandait l'abolition des tarifs statutaires de l'entente du Crow's Nest Pass.

La boucle est maintenant fermée et l'ouest se retrouve dans une situation bien pire qu'envisagée. La question reste toujours posée, les coûts de transport doivent être transférés des chemins de fer sur qui? de quelle façon? à quel pourcentage et avec quelle répercussion?

Selon la province qui ne s'oppose pas à l'abandon de certains secteurs de voies ferrées, les problèmes ont été fortement exagérés et le problème de rationalisation des services ferroviaires réside surtout dans la possibilité de l'emploi des wagons-citernes, ce qui veut dire amélioration et augmentation de capacité du réseau.

Bien que le problème soit plus grave en Saskatchewan par exemple, au Manitoba 942.4 milles se classent en troisième catégorie dont la capacité est de 177,000 livres, ce qui ne permet pas l'usage des nouveaux wagons et des trains complets de grains. 1,685.5 milles sont en classe deux, donc changements mineurs pour atteindre le standard maximum, et 2,321 milles sont déjà employés pour le transport à capacité maximum.

Il est donc permis de voir la possibilité au Manitoba d'une rationalisation permettant de satisfaire les clients potentiels du chemin de fer et les intérêts des compagnies ferroviaires.

Il semble pourtant que le mémoire présenté à la commission n'ait pas eu tout le poids qu'aurait voulu lui donner M. Leonard Evans. Tout en proposant comme moyen de rationalisation des transports, le principe que les routes et les voies ferrées devraient être propriétés et responsabilités provinciales et fédérales, le ministre de l'industrie et du commerce n'a pu que patauger entre le besoin de maintenir les services ferroviaires pour le maintien des communautés rurales et le travail accompli par la province pour développer le réseau routier devant apporter par la concurrence du camionnage, une compétition au réseau ferroviaire.

Le Juge Hall présidant l'enquête, a donc conclu à la fin de la présentation du mémoire du gouvernement manitobain, qu'il serait indispensable de présenter à la commission des propositions concrètes

*(suite, page 13)*

### LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

Les taures et les boeufs se sont vendus à des prix généralement stationnaires et la demande a été bonne et stable.

Le commerce des vaches a été irrégulier et leurs prix ont fléchi dans les premières catégories. Les prix des taureaux sont demeurés stables. Malgré de très gros arrivages, les prix du bétail pour l'engraissement et l'élevage sont demeurés fermes et en hausse.

Les prix des veaux de boucherie qui n'étaient pas de qualité, ont décliné enregistrant des baisses de prix de 5$ pour les veaux de choix.

Les prix des agneaux légers étaient en baisse. Les bons agneaux et les brebis demeuraient à prix stationnaires.

### LES PRIX CLÔTURAIENT

Boeufs cat. A 1-2, 50$ à 52$, ventes à 53$;

Taures cat. A 1-2, 45$ à 47$, ventes à 48$50;

Vaches cat. D 1-2, 22$ à 24$, ventes à 25$;

Taureaux bons, 25$ à 27$, ventes à 28$.

Les prix des porcs variaient de 77$45 à 81$65 clôturant jeudi à 80$05.

Les producteurs de bestiaux continuaient de sélectionner fortement leurs troupeaux comme le prouvent les 10,200 vaches vendues en octobre 75 comparativement aux 5,-100 de l'année précédente. De ce nombre 6,300 vaches ont été exportées aux Etats-Unis en octobre.

Les prix des animaux de boucherie ont varié de 1$50 en baisse à 1$50 en hausse.

Malgré le nombre restreint de boeufs engraissés sur le marché, leur vente a été difficile. Leurs prix baissaient de 1$50.

Les prix des taures ont suivi le même déclin. La demande pour l'exportation a fait monter les prix des vaches de 50c à 1$ dès le début de la semaine et ils sont demeurés à ce niveau.

Les vaches légères et celles ne pouvant être exportées se vendaient 3$ moins cher. Les prix des taureaux sont demeurés stationnaires.

Les veaux de boucherie se sont vendus en moyenne 2$ plus cher, les agneaux 3$ à 5$ moins cher et le bétail pour l'engraissement et l'élevage est demeuré à prix stationnaires.

Les prix des porcs en hausse cette semaine, variaient de 73$36 à 74$77, prix de clôture vendredi.

### REÇU CETTE SEMAINE

9,375 animaux de boucherie comparativement à 7,100 l'an dernier. 1,950 veaux comparé à 1,500 l'année précédente. 9,-950 porcs contre 15,400, et 500 moutons et agneaux contre 200 l'année passée. 1,553 animaux de boucherie et 203 porcs ont été exportés cette semaine.

Les animaux pour l'élevage ont été répartis comme suit: 110 en Alberta, 1,340 au Manitoba, 1,-195 en Ontario et 285 à l'exportation.

### LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO

| | | | |
|---|---|---|---|
| Flancs de porcs en février : | 85$52 | moins | 0$65 |
| Porcs sur pied en décembre : | 51$15 | moins | 3$20 |
| Boeufs sur pied en décembre : | 44$05 | moins | 0$95 |

PROGRAMME DE LA RADIO ET DE LA TÉLÉVISION

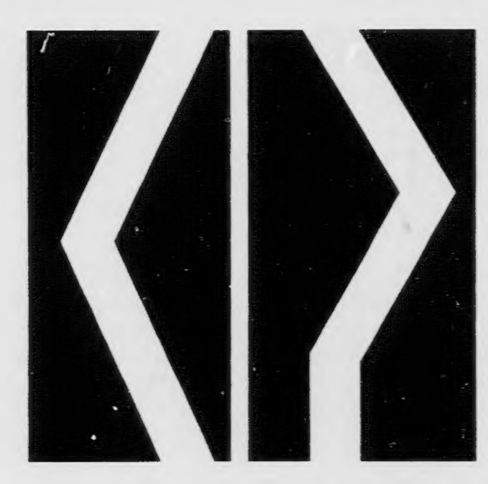
# COUP D'OEIL

SEMAINE DU 8 AU 14 NOVEMBRE



"ASTÉRIX LE GAULOIS"
Cinéma Jeunesse
samedi 8, à 15h30 (voir page 6)

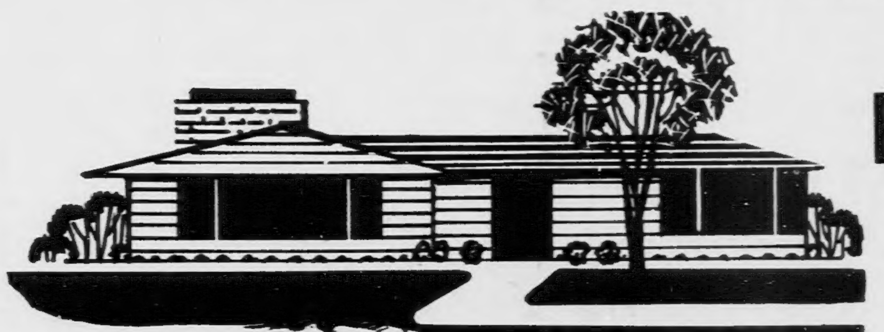
"ASTÉRIX ET CLÉOPÂTRE"
Émissions scolaires
vendredi 14, à 13h35



# UNE CAISSE C'EST POPULAIRE POUR 25,000 SOCIÉTAIRES

# *UN TOIT À TOI*

Si tu es résident canadien âgé d'au moins 18 ans et que tu n'es pas déjà propriétaire d'une maison, tu es éligible au



**PLAN ENREGISTRÉ**

## ÉPARGNE-LOGEMENT

**DES CAISSES POPULAIRES DU MANITOBA**

ST-ADOLPHE
STE-AGATHE
STE-ANNE
AUBIGNY
CARITAS
ELIE
ST-CLAUDE
ST-FRANCOIS
STE-GENEVIÈVE
ST-GEORGES
HAYWOOD
ÎLE-DES-CHÊNES
ST-JEAN
ST-JOSEPH
ST-MALO

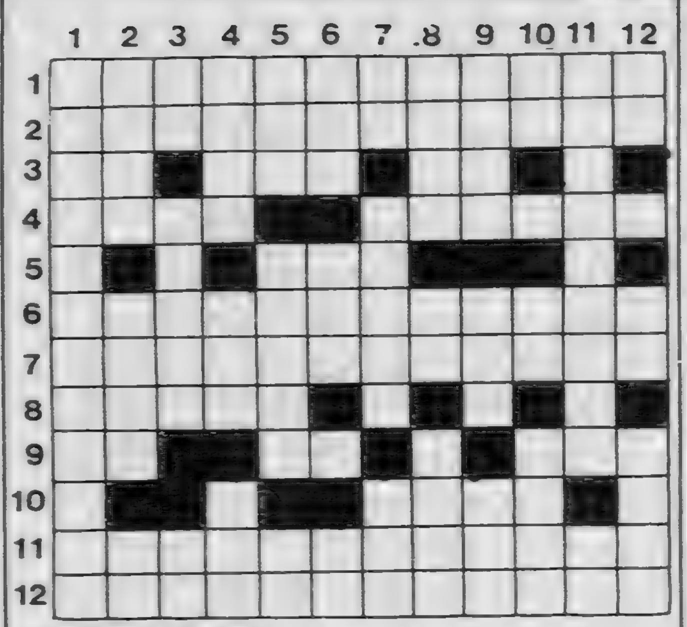
à Saint-Boniface
voyez
Guy Carrière

au
Précieux-Sang
voyez
Thérèse Fillion

LA BROQUERIE
LA SALLE
LAURIER
LETELLIER
LORETTE
LOURDES
ST-LABRE
ST-LAURENT
OTTERBURNE
PARC WINDSOR
ST-PIERRE
RICHER
STE-ROSE
SOUTH JUNCTION

**En récital**
le 9, 19 h 30

# Les mots croisés de LA LIBERTÉ



HORIZONTALEMENT

1. Qui forment le cérumen. (pl.)
2. Action de casser le goulot d'un vase. (pl.)
3. Moi. — Général américain. — Université Laval.
4. Fleuve d'Irlande. — Crustacés.
5. Berceau.
6. Chatouillements légers.
7. Qualité d'amateur. (pl.)
8. Voile dont les Juifs se couvrent la tête pour réciter leurs prières.
9. Préfixe. — Connu. — Ville de France.
10. Puissance occulte dans certaines religions primitives.
11. Partisan du nationalisme.
12. Plante tropicale.

VERTICALEMENT

1. Chauffage d'une pièce métallique au contact d'un cément. (pl.)
2. Ville de Hongrie. — Ministre musulman. — Fleuve de France.
3. Petit ruisseau. — Province de l'Afrique du Sud. — Tour.
4. Rivière d'Afrique. — Allez, en latin. — Ainsi.
5. Change. — Régions. — Lac des Pyrénées.
6. Terre entourée d'eau. — Choisi. — Nouvelle-Calédonie.
7. Négation. — Cousin du thuya. (pl.) — Homme d'Etat chinois.
8. Emotionnés. — Titane. — Grande salle.
9. Affluent de l'Oubangui. — Préfixe indiquant l'égalité. — Fleuve d'Afrique.
10. Etain. — Oblat de Marie. — Petit bâtonnet dont on se sert pour manger en Chine.
11. Etablira la graduation d'un instrument. — Toi.
12. Sa Sainteté. — Sa Sainteté. — Dans Van der Meer.

RÉPONSES AUX
MOTS CROISÉS NO 9

HORIZONTALEMENT

1. CERUMINEUSES
2. EGOULEMENTS
3. ME LEE UL
4. ERNE ASELLE
5. BER
6. TITILLATIONS
7. AMATEURISMES
8. TALED
9. IN SU HAM
10. MANA
11. NATIONALISTE
12. SARCOCOLLIER

VERTICALEMENT

1. CEMENTATIONS
2. EGER IMAN AA
3. RU NATAL TR
4. UELE ITE SIC
5. MUE BLEDS OC
6. ILE ELU NC
7. NE ARARS MAO
8. EMUS TI HALL
9. UELE ISO NIL
10. SN OM HASI
11. ETALONERA TE
12. SS SS MEER

## Récital de Pauline Julien

Tous les artistes vous diront qu'ils se sentent plus à l'aise sur scène que dans un studio de télévision. Sur scène, ils ont plus de liberté dans leurs mouvements, donc plus de spontanéité et de naturel; de plus, le contact étroit avec le public rend la communication plus facile. Ce qu'il y a de merveilleux, c'est lorsqu'ils peuvent combiner la présence sur scène et l'impact de la télévision. Avec cette dernière formule, tout le monde est heureux. Voilà pourquoi, les caméras de Raymonde Boucher ont joué le rôle de spectateurs, le 30 septembre dernier, afin de capter les plus belles images du spectacle que donnait Pauline Julien au TNM.

Les téléspectateurs des **Beaux Dimanches** pourront assister à la 2e partie de ce spectacle, le 9 novembre à 19 h 30.

Avec la fougue qu'on lui connaît, Pauline Julien a pris plaisir à colorer ce spectacle avec des teintes tantôt douces et romantiques, parfois violentes, mais jamais nuancées et toujours vivantes.

Ce qui fait le charme du répertoire de Pauline Julien, c'est qu'en plus de chanter ses propres compositions, elle interprète les créations de plusieurs de nos meilleurs compositeurs. Nous pourrons ainsi entendre: *l'Extase* (P. Julien/Jacques Perron), *La moitié du monde est une femme* (Jacqueline Lemay), *Ah! que l'hiver* (Gilles Vigneault), *la Frissonneuse* (Jacques Godbout - Jacqueline Barrette/François Dompierre), *l'Etranger* (P. Julien/Jacques Perron), *C'est marqué su'l'journal* (P. Julien/Jacques Marchand), *le Voyage à Miami* (Luc Plamondon/François Cousineau), *l'Américaine* (Jean-Claude Germain/Germain Gauthier), *l'Ame à la tendresse* (P. Julien/François Dompierre), *Faudrait que* (Réjean Ducharme/Jacqueline Perron), *Mommy* (Gilles Richer/Marc Gélinas), *Le plus beau voyage* (Claude Gauthier/Yvon Ouellette), *Insomnie blues* et *la Danse à Saint-Dilon* de Vigneault.

Pour ce spectacle, Pauline Julien sera entourée de Jacques Marchand (direction musicale et piano), Serge Beaulieu (basse), Roger Larocque (batterie et vibraphone), Michel Lefrançois (orgue, guitare et cythare), Luc Boivin (percussion) et Réal Trépanier (guitare et banjo).

**R.G.**

*Pauline Julien*



# Coup d'oeil radio
# CKSB 1050

## CKSB VOUS INVITE

**Concert Gerry & Ziz**

CKSB vous invite à l'enregistrement d'un concert de Gerry et Ziz au studio 41 de Radio-Canada à Winnipeg, le jeudi 13 novembre à 20h30. Cet enregistrement sera ensuite diffusé au réseau de Radio-Canada, à l'émission VOIX ET RYTHMES DU PAYS, le 22 novembre. C'est une réalisation de Martin Cloutier. Les billets (50 places seulement) seront distribués gratuitement le vendredi 7 novembre et le lundi 10 novembre, à CKSB, durant les heures de bureau. Limite de deux billets par personne.

## CONCOURS RADIOPHONIQUE POUR CHORALES AMATEURS

**ADMISSIBILITÉ**

Ce concours s'adresse à toute chorale amateur, c'est-à-dire des chorales dont les membres se rencontrent regulierement pour chanter mais qui, en regle generale, ne perçoivent pas de cachets professionnels

**CATÉGORIES D'INSCRIPTION**

**Cinq categories de chorales sont admises:**

1. **Chorales scolaires authentiques dont tous les membres appartiennent à la même école, avec limite d'âge de 20 ans au 1er septembre 1975.**
2. **Chorales de jeunes, avec limite d'âge de 25 ans au 1er septembre 1975.**
3. **Les manécanteries attachees à une institution religieuse ou collegiale.**
4. **Chorales à voix egales d'hommes ou de femmes indifferemment qui n'appartiennent pas aux catégories I, II, III.**
5. **Chorales mixtes à l'exclusion des chorales des categories I, II et III.**

**PRIX AU NIVEAU NATIONAL**

**Dix prix seront decernes selon la décision du jury:**

**1er prix:** Mille dollars ($1 000)
un prix de $1 000 sera donne a la meilleure chorale de chacune des cinq categories

**2e prix:** Cinq cents dollars ($500)
un prix de $500 sera donne a la deuxieme meilleure chorale de chacune des cinq categories

**Prix special:** Cinq cents dollars ($500)
pour la meilleure interpretation d'une oeuvre d'un compositeur canadien

Les chorales primées seront diffusées à la radio des chaînes nationales française et anglaise de Radio-Canada

**LE CONCOURS**

Le concours se fera en deux étapes — régionale et nationale. A l'étape regionale un jury de deux membres, un de Radio-Canada, l'autre de l'exterieur, fera une première élimination

Pour les circonstances le pays est divise en six regions

1) Colombie-Britannique (Vancouver)
2) Alberta (Edmonton)
3) Saskatchewan et Manitoba (Winnipeg)
4) Ontario (Toronto)
5) Québec (Montréal)
6) Nouvelle-Ecosse, Nouveau-Brunswick, Ile-du-Prince-Edouard et Terre-Neuve (Halifax)

Chaque region peut choisir jusqu'à dix chorales pour les presenter ensuite au concours national. Un jury independant de trois membres, à être nomme par les services français et anglais de Radio-Canada et le Conseil des Arts du Canada, choisira les six meilleures chorales de chaque categories, lesquelles seront diffusées à la radio des chaînes nationales française et anglaise de Radio-Canada

De plus le jury national choisira les gagnants de chacune des categories. Il se reserve le droit de ne pas attribuer de prix au cas ou la qualite obtenue lui paraîtrait insuffisante et de prendre des mesures appropriees si deux chorales sont ex aequo pour la premiere [illegible]

**La semaine prochaine nous publierons les règlements du Concours. Nous espérons que plusieurs chorales manitobaines participeront à ce concours qui se terminera le 31 janvier 1976.**

## Émissions spéciales

**Dimanche, 9 novembre**

De 16 à 17h, en direct de Montréal, nous diffuserons une émission spéciale à l'occasion du Congrès d'orientation du Parti libéral du Canada qui se sera déroulé cette fin de semaine-là à Ottawa. L'équipe de reporters de Radio-Canada fera le bilan de ces assises et un animateur sera chargé de susciter les commentaires d'invités groupés autour d'une table ronde.

**Mardi, 11 novembre**

De 9h55 à 10h30, nous diffuserons depuis la colline du Parlement la cérémonie du Jour du souvenir. La description de cette manifestation sera suivie d'une interview avec un porte-parole de l'armée canadienne.

**Femme d'aujourd'hui**
semaine du 8, 13 h 35

## Parmi plusieurs sujets: la clinique Mayo

**Le lundi 10 novembre**

Aline Desjardins invite les téléspectatrices à voir une émission de Jeannette Tardif où il sera question de la psychologie de l'enfant de 0 à 6 ans: marche, repas, éducation des sphincters avec l'invitée de **Femme d'aujourd'hui:** le docteur Louise Quintal, pédopsychiatre interviewée par Françoise Faucher. Recherchiste: Nicole Champagne. A l'affiche ce même jour: la chronique *Vivre au présent*, avec Madeleine Arbour qui nous parle du siège-repos, et de Mary Bouchard, peintre primitif. Pour clore l'émission, Aline Desjardins fait le point, avec quelques invités en studio, sur le Congrès sur le cancer du sein qui s'est tenu à Montréal au cours de la fin de semaine du 31 octobre.

**Le mardi 11 novembre**

**Femme d'aujourd'hui** propose aux téléspectateurs, en ce jour du Souvenir, un reportage de Lucile Paradis sur une des cliniques les plus réputées au monde: la clinique Mayo de Rochester, au Minnesota, USA. Pourquoi le nom de Mayo exerce-t-il une telle fascination partout au monde? C'est à cette question que tente de répondre le reportage de **Femme d'aujourd'hui.**

Françoise Faucher interviewe quelques-unes des sommités médicales de Mayo: les docteurs Emmerson Ward, Raymond Pruitt, John Shepphard, Jane Duncan, Mark B. Coventry, James Hunt et le docteur Roger Dozois, le seul médecin québécois à faire partie du personnel régulier de la fameuse clinique.

Cette émission informera les téléspectateurs sur l'histoire centenaire de Mayo, fondée par le docteur William Worrall et ses deux fils, sur les buts que se sont fixés tous ces savants qui composent l'équipe médicale, sur les différents hôpitaux réunis sous le nom de clinique Mayo et, enfin, sur les projets d'avenir de l'institution. Andrée Thibault a été la recherchiste de ce reportage.

*La clinique Mayo*



**Le jeudi 13 novembre**

Une émission de Pierre Duceppe, consacrée à «la posture des enfants». Tous les parents savent qu'il est important que les enfants apprennent à se tenir correctement. Une mauvaise posture prise à l'âge scolaire peut avoir des conséquences terribles sur toute la vie d'un enfant. Des éducateurs physiques analyseront, avec des enfants comme modèles, les différents points d'une posture correcte et traiteront des trois maladies attribuables à un mauvais maintien: la scoliose qui fait pencher sur un côté; la lordose qui rend le dos rond et fait pencher le buste vers l'avant, et la cyphose qui force le dos vers l'arrière et fait excéder le ventre vers l'avant. Recherche: Jean-Claude Fortier.

**Le vendredi 14 novembre**

**Femme d'aujourd'hui** diffuse la 3e émission de la série de sept réalisée par Monique Renaud sur *l'Analyse transactionnelle*. Rappelons aux téléspectateurs que les émissions subséquentes seront télévisées, à moins de changements de dernière heure, les vendredis 28 novembre, 12 et 19 décembre, ainsi que le 9 janvier 1976.

**(L'émission de vendredi sera présentée à 15h05 par exception)**

Cinéma jeunesse
samedi 8, 15 h 30

## En vedette: «Astérix le Gaulois»

*Astérix le Gaulois*, Astérix le merveilleux, le drolatique et ventripotent petit personnage créé pour les enfants et devenu l'idole des adultes, grâce au génie de Goscinny et Uderzo, nous honorera de sa présence, le samedi 8 novembre à 15 h 30.

Dans le cadre de **Cinéma jeunesse**, ce samedi-là, les téléspectateurs de la chaîne française de Radio-Canada sont invités à s'amuser follement en suivant les aventures d'*Astérix le Gaulois*, production franco-belge, réalisée en dessins animés par Ray Goossens d'après les célèbres albums de bandes dessinées.

A ceux, s'il en existe, qui n'auraient pas lu *Astérix le Gaulois*, rappelons que notre héros est un illustre citoyen du seul et unique village gaulois que les Romains n'ont pas encore réussi à conquérir... en l'an 50 avant Jésus-Christ.

C'est que les habitants de ce village sont doués d'une force invincible grâce à la potion magique inventée par leur druide Panoramix.

Exaspérés, les Romains envoient un espion chez les Gaulois et finissent pas apprendre le secret de leur force.

Fiers de leur succès, les Romains font enlever le druide Panoramix pour lui arracher son secret. Astérix part à la recherche de son compatriote et tombe à son tour dans les filets de l'ennemi. Mais on devine que cette situation fâcheuse ne durera qu'un temps...

Ce sera une occasion de voir en action Astérix et tous les membres de sa tribu. On retrouvera Abraracourcix, le chef du village; Obélix, grand ami d'Astérix et livreur de menhirs à temps perdu, ainsi qu'Assurancetourix, barde au talent méconnu. A l'occasion, on entendra parler d'un Romain appelé César, personnage obscur qui semble compter pour quantité négligeable aux yeux de nos amis gaulois.



Vedettes en direct
mardi 11, 20 h 30

## Nicole Croisille

Le mardi 11 novembre à 20 h 30, les téléspectateurs de la chaine française de Radio-Canada sont invités à voir et à entendre Nicole Croisille. Cette populaire chanteuse française se produira dans le cadre de la série **Vedettes en direct**, enregistrée au studio-théâtre 42 de Radio-Canada.

On sait que Nicolle Croisille s'est surtout fait connaître en interprétant les chansons-thème de deux longs métrages du réalisateur Claude Lelouch, soit «Un homme et une femme» et «Vivre pour vivre». C'était le début d'une carrière qui ne cesse de se poursuivre.

Avec ce style de chansons inspirées du jazz qu'elle maîtrise à merveille, Nicole Croisille, lors de cette réalisation de Jean Gaumont, interprétera pour nous: *Il ne pense qu'à toi, Comme un arc en-ciel, Tu m'avais dit, J'ai tant de souvenirs que j'en perds la mémoire, l'Amour, l'amour, Je ne suis pas la première, Une femme avec toi et Ne t'en fais pas, la vie change.*

La direction musicale a été confiée à Pierre Leduc.

*Nicole Croisille*



Ti-Jean Carignan, violoneux
mercredi 12, 20 h 00

## Son grand amour: le violon

Le mercredi 12 novembre à 20 heures, le réseau français de télévision de Radio-Canada présente **Ti-Jean Carignan, violoneux**, une réalisation de Bernard Gosselin, de l'Office national du film.

Une forte stature, un regard fin dans un visage basané; un air concentré, ferme, sensible mais jamais romantique. Un jeu torrentiel, clair et précis comme une mécanique suisse, éclatant comme de la lumière; une vivacité acrobatique, une perfection à couper le souffle ...c'est l'impression que laisse Jean Carignan à ses auditeurs médusés. Sous ses doigts, les «reels» se révèlent des pièces étonnamment complexes, savantes, parfois sévères et avares de mélodies, appelant une virtuosité digne de Paganini. Pourtant, il s'agit de musique populaire, donc d'un art en marge de la grande musique. Mais cette musique-là est restée près des sources et s'y trouve toujours.

La vie de Jean Carignan, c'est une étonnante histoire d'amour entre son violon et lui. C'est aussi un témoignage social: le récit d'une grande pauvreté et la découverte toute récente d'une musique, de compositeurs, de virtuoses méconnus au sein d'un art dont la révolution reste à faire.

*Ti-Jean Carignan*



Ciné-club
dimanche 9, 23 h 00

## «Quelque chose d'autre»

Dans le cadre de **Ciné-club**, le dimanche 9 novembre à 23 heures, les téléspectateurs de Radio-Canada pourront regarder *Quelque chose d'autre*. Cette étude psychologique réalisée par Vera Chytilova est principalement interprétée par Eva Bosakova et Vera Vzelacova. Ce film tchèque raconte l'histoire de deux femmes déçues de leur vie et de leurs ambitions. La première, trompée par son mari, s'ennuie au foyer tandis que la seconde, une gymnaste de classe internationale, n'a qu'une ambition: décrocher une médaille lors des Jeux Olympiques.

*Quelque chose d'autre*



Cinéma canadien
mercredi 12, 23 h 00

## «Les Mâles» de Gilles Carle

Pour vous mesdames, au **Cinéma canadien**, le mercredi 12 novembre à 23 heures: *les Mâles*. Cette comédie de Gilles Carle qui sera présentée à la télévision de Radio-Canada met en vedette Donald Pilon, René Blouin, Andrée Pelletier et Katherine Mousseau. Un étudiant et un bûcheron ont décidé, pour fuir la société, de vivre dans les bois. Mais Dame Nature ne pouvant pourvoir à tous leurs caprices, ils vont au village enlever une femme. Ils se retrouvent en prison, puis s'évadent. De retour à leur cabane, ils y retrouvent un cadeau de la Providence: une jeune fille.

*Les Mâles*



**N.B. Ne manquez pas Astérix et Cléopâtre aux émissions scolaires diffusées à CBWFT le vendredi 14 novembre à 13h35.**

# COUP D'OEIL

## SUR LA SEMAINE À CBWFT

**semaine du 8 novembre au 14 novembre 1975**



## SAMEDI 8 novembre

9:00 SESAME
9:30 ROQUET BELLES OREILLES
10:00 VERS L'AVENTURE
10:30 FIFI BRINDACIER
11:00 EMILE
11:30 JOHN L'INTREPIDE
12:00 HEROS DU SAMEDI
13:00 SPORTHEQUE
14:00 FEMME D'AUJOURD'HUI "CARREFOUR 75"
15:15 MERVEILLEUSES HISTOIRES de Robert Houdin
15:30 CINEMA JEUNESSE "ASTERIX LE GAULOIS"
17:00 BAGATELLE
18:00 DECLIC
18:30 TELEJOURNAL
18:40 NOUVELLES DU SPORT
18:50 POLITIQUE FEDERALE
19:00 LA SOIREE DU HOCKEY
Les Red Wings de Détroit vs les Canadiens de Montreal
21:30 L SE L B
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:45 NOUVELLES DU SPORT
23:00 CINEMA
**Les Damnés.** Drame social réalisé par Luchino Visconti, avec Helmut Berger, Ingrid Thulin et Dirk Bogarde. A l'avènement d'Hitler en Allemagne, une famille est à la tête d'un important complexe industriel spécialisé dans les armements. Le baron, chef de la famille, veut léguer la direction à son neveu, sympathisant nazi, mais il meurt avant d'exécuter sa décision (It. 69).

## DIMANCHE 9 novembre

9:00 SESAME
9:30 LES CONTES DE LA RIVE
9:45 L'EVANGILE EN PAPIER
10:00 LE JOUR DU SEIGNEUR
11:00 CONCERTO
11:30 CINE MAGAZINE
12:00 SEMAINE VERTE
13:00 FOOTBALL CANADIEN "Demi-finale de l'est"
15:30 FESTIVAL DE JAZZ
16:00 D'HIER A DEMAIN
17:00 SECOND REGARD
18:00 LA QUESTION
18:30 LE TELEJOURNAL
18:40 NOUVELLES DU SPORT
18:50 CHRONIQUE DE FRANCE
19:00 LA PETITE PATRIE
**19h30 LES BEAUX DIMANCHES**
**En récital: Pauline Julien.** De la scene du TNM, Pauline Julien interprete «L'Extase», «La moitié du monde est une femme», «Ah! que l'hiver», «La Frissonneuse», «L'Etranger», «C'est marque su' l'journal», «Le Voyage à Miami», «L'Americaine», «L'Ame à la tendresse», «Faudrait», «Mommy», «Le plus beau voyage» et «La Danse à St-Dilon». Musiciens: Jacques Marchand, piano et direction; Serge Beaulieu, basse, [illegible] Larocque, batterie et vibraphone; Michel Lefrançois, orgue, guitares et cythare; Réal Trépanier, guitares et banjo, et Luc Boivin, percussion. Real.: [illegible]
**20h30 LES BEAUX DIMANCHES**
**L'Odyssee sous-marine de l'équipe Cousteau: la Vie au bout du monde.** Le long des côtes de Patagonie, l'équipe de la Calypso suit les traces du navigateur Magellan. L'accouplement des baleines franches et des phoques Dos Pelos, les cabrioles des pingouins. Real: Philippe et Jacques Yves Cousteau
**21h30 LES BEAUX DIMANCHES**
**Orchestre symphonique de Montréal.** De la Place des Arts, la 4e Symphonie de Tchaikovski, jouée par l'OSM, dir.: Franz-Paul Decker. Réal.: Jean-Yves Landry.
**22h30 TÉLÉJOURNAL**
**22h45 SPORTS-DIMANCHE**
23:00 CONGRES LIBERAL
**23h00 CINÉ-CLUB ●**
**Quelque chose d'autre.** Etude psychologique réalisée par Vera Chytilova, avec Eva Bosakova, Vera Vzelacova et Josef Langmiler. L'aventure de deux femmes déçues de leur vie et de leurs ambitions. La première, trompée par son mari, s'ennuie au foyer. La seconde est une gymnaste de classe Internationale dont tous les rêves sont centrés sur une médaille olympique (Tchèque).

## LUNDI 10 novembre

9:15 LES ORALIENS
9:30 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 DU SOLEIL A 5 CENTS
10:15 AU JARDIN DE PIERROT
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 NOELLE AUX QUATRE VENTS
12:00 CHER ONCLE BILL
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA
"LA NUIT BULGARE"
Drame psychologique avec Marina Vlady et Charles Vanel
16:00 BOBINO
16:30 FANFRELUCHE
17:00 COSMOS 1999
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 QUELLE FAMILLE
19:30 JO, MAGAZINE OLYMPIQUE
20:00 Y A PAS DE PROBLEME
20:30 AVEC LE TEMPS
21:00 TELE-SELECTION
"ANGOISSE LE FOU"
film policier avec Norman Eshley
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORT
23:00 UN GRAND DEFI
Version française de "THE NATIONAL DREAM" (5e)
24:00 SCHULMEISTER, ESPION DE L'EMPEREUR

## MARDI
11 novembre

9 15 LES ORALIENS
9:30 100 TOURS DE CENTOUR
9 45 EN MOUVEMENT
10 00 LES CHIBOUKIS
10 15 MINUTE MOUMOUTE
10 30 CONSEIL EXPRESS
11 00 RECETTES DE JULIETTE
11 30 MON COIN DE PAYS C'EST... "Le Québec"
12 00 MON AMI BEN
12 30 LES COQUELUCHES
13 30 LE TELEJOURNAL
13 35 FEMME D'AUJOURD'HUI "VISITE A LA CLINIQUE MAYO"
14 30 CINEMA "LE SOLEIL DES AUTRES". Drame psychologique avec Françoise Faucher et Gérard Poirier
16 00 BOBINO
16 30 NIC ET PIC
17 00 DANIEL BOONE
18 00 CE SOIR
18 30 CE SOIR AU MANITOBA
19 00 MONDE DE DISNEY
20 00 P'TITE SEMAINE
20 30 VEDETTES EN DIRECT Invitee: Nicole Croisille
21 00 RUE DES PIGNONS
21 30 LE 60
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22 50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23 00 RENCONTRES "OLIVIER CLEMENT" 2e de 2 émissions
23 30 PROPOS ET CONFIDENCES. Mary Marquet (1ère de 6)
24:00 LUTTE DE L'HOMME POUR SA SURVIE

**La fin du Moyen Age est témoin d'un progrès marqué en alchimie, en médecine et en astrologie grâce, en particulier, à des savants comme Rabelais et Galilée.**

## MERCREDI
12 novembre

9:15 LES ORALIENS
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 YOU HOU
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 LES FAUCHEURS DE MARGUERITES
12:00 FRANCIS CHEZ LES FAUVES
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA: "KATIA" "DITES...33". Comédie avec Toto et Vittorio de Sica
16:00 BOBINO
16:30 PICOTINE
17:00 VIVRE ET SURVIVRE
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 DESTINATION: MONDE
19:30 CONSOMMATEURS AVERTIS
20:00 TI JEAN CARIGNAN, VIOLONEUX
21:30 LA FEMME AU JAPON
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:45 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 CINEMA CANADIEN

**Les Mâles.** Comédie réalisée par Gilles Carle, avec Donald Pilon, René Blouin, Andrée Pelletier et Katherine Mousseau. Un étudiant et un bûcheron ont fui la société et vivent dans les bois. Ils décident un jour d'aller au village le plus proche enlever une femme. Leur équipée les mène en prison mais ils arrivent à s'en évader. De retour à leur cabane, ils la trouvent occupee par une jeune fille. La présence de celle-ci finit par provoquer une rivalité entre les deux hommes (71).

## JEUDI
13 novembre

9:15 LES ORALIENS
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 LES CHIBOUKIS
10:15 MINUTE MOUMOUTE
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11.30 QUENTIN DURWARD
12:00 SKIPPY
12:30 LES COQUELUCHES
13:30 LE TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14:30 CINEMA. "ENIGME "THARUS, FILS D'ATTILA". Aventures avec Jérome Courtland
16:00 BOBINO
16:30 LA RIBOULDINGUE
17:00 LASSIE
17:30 LE MONDE EN LIBERTE
18:00 CE SOIR
18 30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 ROBINSON SUISSE. Début
19:30 TRAVAIL A LA CHAINE
20:00 GRANDS FILMS "UN ALLER SIMPLE". Drame policier avec Jean-Claude Bouillon et Nicoletta
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 CINEMA

**Duffy, le renard de Tanger.** Drame policier réalisé par Robert Parrish, avec James Coburn, Susannah York, James Fox et James Mason. Les deux fils d'un financier décident de profiter d'un transfert d'argent opéré par leur père de Tanger à Marseille pour s'approprier la somme. Ils s'assurent la complicité d'un aventurien américain, Duffy, qui met au point un plan compliqué (Brit. 68).

## VENDREDI
14 novembre

9:15 LES ORALIENS
9:30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
9:45 EN MOUVEMENT
10:00 CLAK
10:15 AU JARDIN DE PIERRÓT
10:30 CONSEIL EXPRESS
11:00 RECETTES DE JULIETTE
11:30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
12:00 MINI FEE
12.30 LES COQUELUCHES
13:30 TELEJOURNAL
13:35 FEMME D'AUJOURD'HUI
13:35 EMISSION SCOLAIRE "ASTERIX ET CLEOPATRE"
15:05 FEMME D'AUJOURD'HUI
16:00 BOBINO
16:30 BIDULE
17:00 DAKTARI
18:00 CE SOIR
18:30 CE SOIR AU MANITOBA
19:00 PIERRAFEU
19:30 MARCUS WELBY
20:30 HORS SERIE "LA CLOCHE THIBETAINE". Histoire romancée d'une expédition en voiture à travers l'Asie en 1931 (4e)
21:30 SCIENCE REALITE
22:00 DOSSIERS "LA LANGUE AU QUEBEC" (5e)
22:30 TELEJOURNAL NATIONAL
22:50 NOUVELLES PROVINCIALES ET SPORTS
23:00 CINEMA

**La Femme en bleu.** Comédie dramatique écrite et réalisée par Michel Deville, avec Michel Piccoli, Léa Massari, Michel Aumont et Simone Simon. Un musicologue ne compte plus ses succès féminins. Un jour, après une longue absence, il croise une inconnue vêtue de bleu dont l'image se met à l'obséder. Il cherche à la retrouver mais ses recherches sont vaines (Fr. 73).

# La Commission Hall (suite)



pouvant faire ressortir l'intérêt de la province de maintenir telle ou telle ligne ferroviaire. Il a aussi signalé que la commission ne pourrait juger de la nécessité de maintenir une voie ferrée que par la preuve de son emploi régulier et rentable. Il a donc fortement suggéré que lors de l'audience qui se tiendra prochainement à Weyburn, le gouvernement y fasse des représentations et des recommandations claires et précises. Ceci a-t-il dit pour que soit évité de renouveler les erreurs de la commission MacPherson dont nous supportons aujourd'hui les effets.

Le Pool du Manitoba par la voix de son président, M. Harold Sneath, a présenté à la commission un document clair et précis.

Pour le Pool du Manitoba, toute l'affaire est une question économique et il est important comme elle le fait elle-même pour ses membres et clients, d'obtenir du réseau de transport ferroviaire, des services efficaces et fiables.

En tout premier lieu, le Pool dans son effort de rationalisation, a fait à l'intérieur de son réseau de silos dans la province, des changements importants. Au Manitoba, des 677 élévateurs détenus en 1964, 523 demeuraient en 1974.

Cette réduction de 154 silos, soit 23% du total est le résultat de l'effort du Pool de maintenir un service aux meilleurs coûts.

Parmi ces changements, il est peut-être bon de dire que dans cette opération de regroupement, 59 silos avaient été achetés de la compagnie "Federal". De ce nombre, 17 demeuraient en opération et 42 étaient fermés.

Le président du Pool a fait remarquer que malgré cette réduction de silos, le volume de grains manipulé par la coopérative était demeuré égal aux années précédentes.

Le Pool ayant établi sa position qui se veut de service, la situation en 1975 a été exposée. Des 6,283 milles de voies ferrées dont l'abandon est considéré, 1,341 milles sont au Manitoba. Des 203 silos du Pool au Manitoba, 83 sont sur les voies proposées pour abandon en plus de 18 autres silos appartenant à différentes compagnies. En 1974, de ces 83 silos du Pool, 33 millions de boisseaux de grains ont été manipulés, ce qui représente 39% du total des grains ayant été desservi par le Pool au Manitoba cette année-là.

Dans les régions où le volume des grains est faible, tel le nord d'entre les lacs, le nord-ouest, et même une partie de la région est, l'abandon d'une ligne de voie secondaire forcerait les producteurs à transporter leurs grains sur des distances considérables pouvant aller jusqu'à 50 milles. Sans vouloir entrer dans les détails socio-économiques, il est difficile d'accepter d'alourdir le fardeau du producteur dans ces régions défavorisées.

Pour faire la part des choses, le mémoire du Pool a passé en revue chaque voies secondaire et chaque embranchement considérés pour abandon. Plusieurs éléments de solution ont été proposés: D'abord que la rationalisation des chemins de fer soit basée sur la possibilité d'échange de voies et de services entre les deux compagnies de chemin de fer; que certains tronçons de voie soient construits pour permettre ces échanges, permettant ainsi l'abandon de lignes non utilisées; que le volume de grain transporté ne soit pas le seul critère de maintien d'une voie; que la manière de regroupement des wagons à grain et leur dispersement soient faits en campagne de la même façon que dans les grands centres; que soit prévu par les compagnies ferroviaires respectives, un horaire de livraisons et de reprises des wagons à grain et que cet horaire soit respecté strictement. M. Sneath a fait remarquer que ce seul détail causait aux producteurs et au Pool, des préjudices coûteux.

Il a aussi déclaré qu'il était en faveur de l'usage de silos de grande capacité où les services sont accélérés plutôt que de l'établissement de terminus pouvant couvrir des territoires d'une cinquantaine de milles. Dans les régions où le volume des grains est considérable, les silos à forte capacité prévoient le déchargement de deux camions à la fois, le chargement de wagons et le transfert des grains de l'annexe à l'élévateur de base. Ces unités pouvant manipuler un à deux millions de boisseaux de grains ne sont pas des silos de réserve, mais des facteurs d'accélération du transport des grains.

Cette conception de la manutention des grains est selon le Pool, conforme au maintien de la plupart des silos d'une capacité de 500,000 à 600,000 boisseaux annuellement et n'atteint pas les dépenses considérables que représente la construction d'immenses silos-réserves de 4 millions de boisseaux et plus où des trains entiers peuvent être formés.

En conclusion, le mémoire recommande que la plupart des voies soient incorporées au réseau permanent et améliorées en conséquence; que les chemins de fer échangent leurs voies et leurs services; que l'entente sur les tarifs statutaires du Crow's Nest Pass soit maintenue et que soient trouvées des formules pour subventionner les compagnies de grain.

Il est important que ces subventions fédérales soient réparties selon le principe qui veut une amélioration constante de la manutention des grains et de leur transport.

Le mémoire préparé par la "Branch Lines Association of Manitoba" a repris chaque point déjà exposé par d'autres mémoires et il a fait ressortir:

1) que la rationalisation des chemins de fer ne se traduisait pas par l'abandon des lignes secondaires non rentables pour le transport des grains;

2) que le système de comptabilité employé par les chemins de fer pour la justification de leurs dépenses ne reflétait pas des coûts réels et acceptables;

3) que les chemins de fer se servaient, pour faire augmenter les tarifs, des transports des grains, de moyens de pressions semblables aux grèves déclenchées par les syndicats. L'arme qu'est l'abandon des lignes secondaires non rentables est employée pour obtenir des subventions de l'abolition du Crow's Nest Pass.

Le mémoire recommande donc à la commission de considérer que même si certaines lignes sont abandonnées, le grain produit sur le parcours de ces lignes devra quand même être transporté par le rail après avoir coûté davantage aux producteurs, donc double dépense.

De plus, les municipalités ne sont pas en mesure de construire des routes aux taux actuels de construction et de ce fait s'opposent à l'abandon de la voie ferrée qui a été construite à bas prix et ne requiert qu'une amélioration et de l'entretien. La Branch Lines Association a aussi démontré que les dépenses surfaites par le système de comptabilité pour prôner l'abandon de lignes secondaires étaient injustifiables. Elle recommande donc à la Commission Hall de ne s'appuyer que sur des coûts réels et non estimatifs.

Le mémoire a aussi souligné que les profits et les pertes d'un réseau ferroviaire devraient être calculés sur l'ensemble du réseau et qu'il était inacceptable de montrer des déficits sur certaines lignes secondaires quand la compagnie triple ses profits bruts comme c'est le cas pour le C.P.R. pendant une partie de l'année 74.

Le mémoire prouve par ses détails que les chemins de fer s'appliquent à exploiter au maximum les subventions fédérales en présentant par une comptabilité déficitaire une situation nécessitant l'abandon de leurs lignes les moins rentables■

## Lorette

Les dames du club de Ballon Volant s'entraînent tous les lundis soir, à 8 heures, au gymnase de l'école. Celles qui veulent se joindre à elles pour se divertir sont les bienvenues. Ces dames font en plus des exercices physiques profitables à leur santé. Les instructeurs sont Louis Desautels et Robert Gauthier. Bon succès à toutes.

Le village de Lorette s'améliore lentement. Le Bureau de Poste, construit par le gouvernement, est presque terminé. L'extérieur, en blocs de béton, donne un air de jeunesse au village. C'est un édifice de 28' x 30' sur un grand lot donnant amplement d'espace pour le stationnement.

Des nouveaux paroissiens sont arrivés au village. M. et Mme Albert Delaquis, autrefois de Notre-Dame-de-Lourdes, ont acheté une maison neuve sur la rue Perron, près du Bureau de Poste.

Meilleurs voeux de bonheur à Monique Cournoyer, fille de M. et Mme Gérard Cournoyer, et à Claude Jeanson, fils de M. et Mme Louis Jeanson, à l'occasion de leur mariage le 18 octobre. Tous deux étaient membres du comité liturgique. M. l'abbé Prescott profita de l'occasion pour souligner leur dévouement à la cause, et Mona Gauthier et Colette Dubois chantèrent "Apprends-moi à aimer".

*Rosa Therrien*

## Richer

Le 27 octobre dernier avait lieu la graduation du constable Claude Faucher. A cette occasion, il se rendit à Regina accompagné de ses parents, M. et Mme Arthur Laurin et M. et Mme Didius Faucher. Après quelques jours de vacances, Claude se rendra à son nouveau poste à Minnedosa. Sincères félicitations à ce dernier.

. . .

Le 26 octobre est décédé accidentellement M. Wilfrid Lambert de Saint-Malo, père de Mme Estelle Saint-Hilaire. Sincères condoléances à la famille Lambert et à Estelle.

Prompt rétablissement à M. Edgar Bouchard qui a dû subir une intervention chirurgicale à l'hôpital Saint-Boniface le vendredi 31 octobre.

. . .

Félicitations à Georges Laurin et Rachel Papineau, parents de Ginette-Anna-Marie, née le 5 octobre. Elle fut baptisée le 25 octobre. Les parrain et marraine furent M. et Mme René Papineau. Félicitations aussi à Marcien Bourgouin à l'occasion de la naissance d'une fille Joanne-Claudette-Marie le 18 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Claude Bourgouin. A Roger Lansard et Thérèse Therrien est né un fils Donald-Joseph-Arthur le 14 octobre. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Gauthier.

. . .

M. et Mme Clovis Proteau sont heureux d'annoncer l'arrivée d'un petit-fils, Patrick, fils de Jules Balcaen et Louise Proteau, né le 22 octobre.

*Madame Thérèse Chaput*

*HONTE AU MALHEUR, C'EST LA DEVISE DES HEUREUX.*

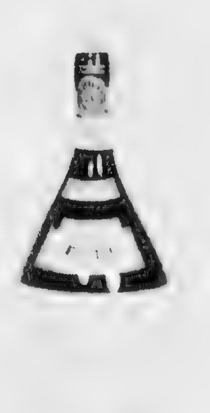
*[Job, XII, 2-5]*




LA VÉRITÉ

Moi je reprends et je châtie tous ceux que j'aime. Aie donc du zèle, et repens-toi (Ap. de Jean, ch. 3, v. 19)





# Viens jouer avec moi



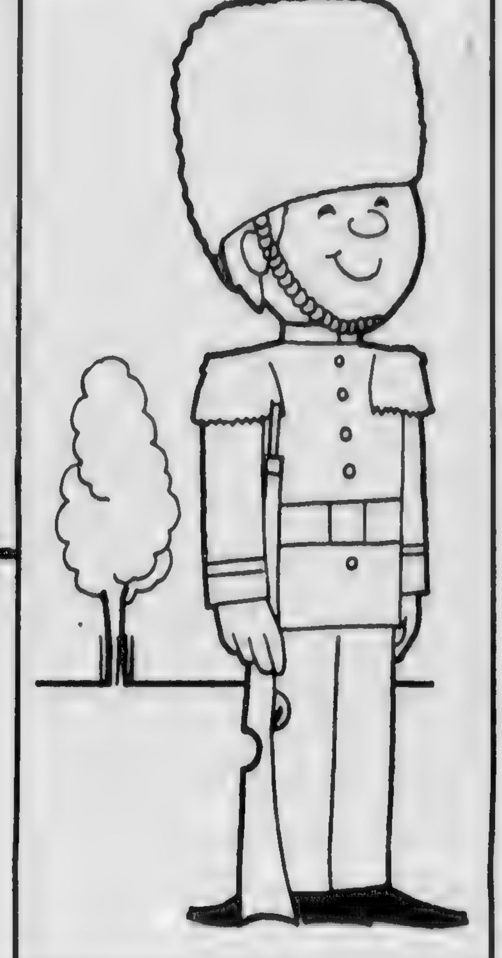
Nico et Niski sont passés me saluer en fin de semaine. Ils sont repartis vers leur grande aventure. A leur retour ils passeront beaucoup de temps ici et visiteront le Manitoba d'un coin à l'autre. . .

*Bucolo!*

**ONTARIO**

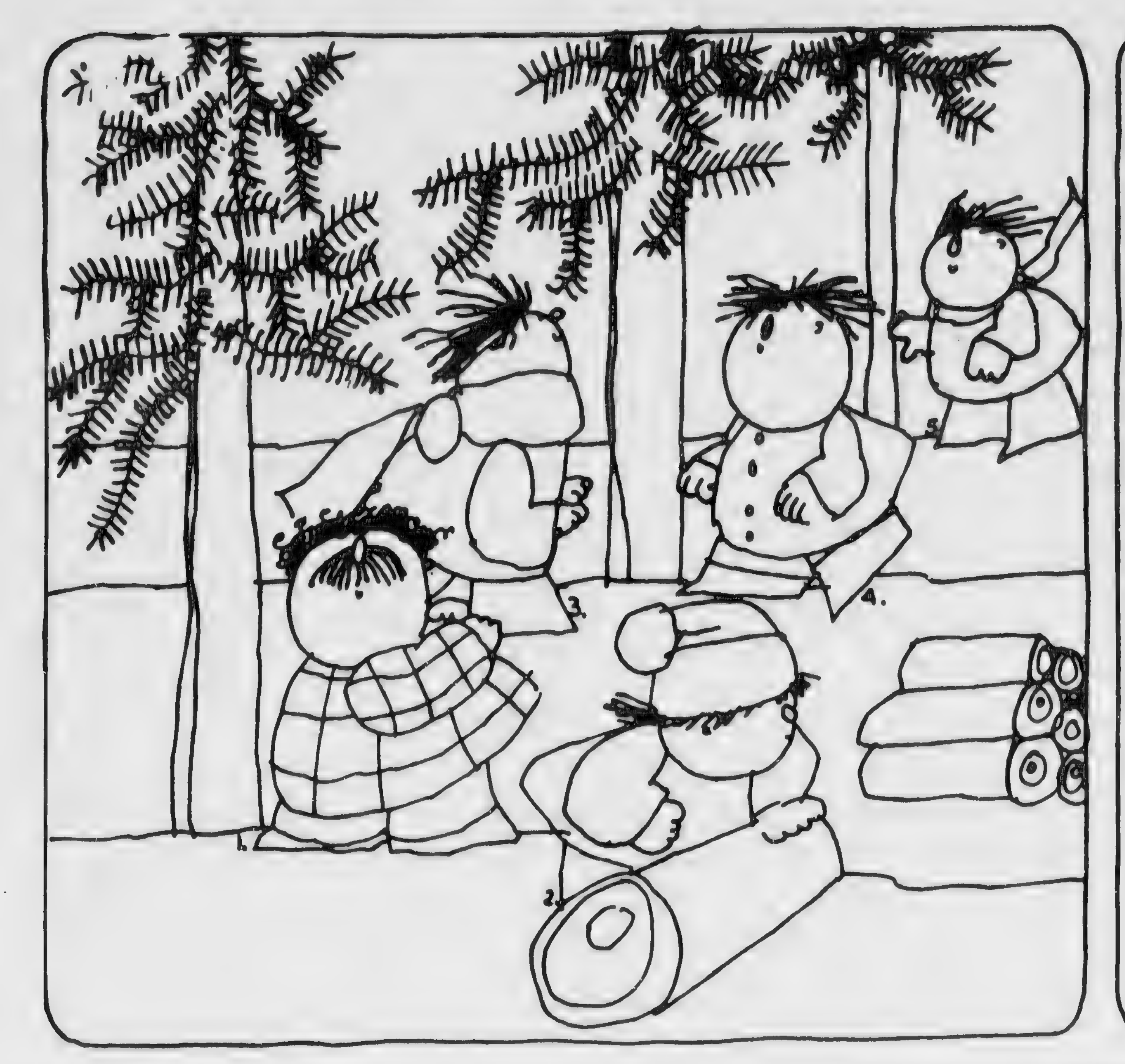
**— en langue iroquoise le mot Oniatariio veut dire "beau lac" probablement le lac Ontario;**

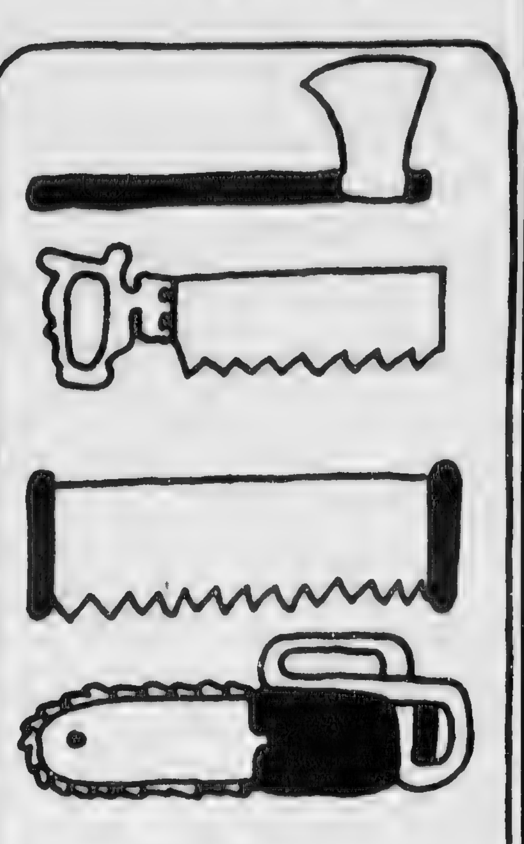


Nico et Niski ont visité un chantier de l'Ontario; voici ce qu'ils ont vu. . . . . .

Colore ce garde à ton goût. . .



Quels sont les outils qui manquent à chacun de ces bûcherons pour couper ces conifères? D'après la position de chaque bûcheron, trouve de quel outil il se servira. Ces outils se trouvent ci-dessus. . .

## ONTARIO

L'Ontario est bordé à l'est par la province de Québec, à l'ouest par celle du Manitoba, au sud par les Etats-Unis et au nord par la baie James et la baie d'Hudson.

L'Ontario est la province la plus peuplée du Canada, elle compte environ 7 millions et demi d'habitants, dont 10 pour cent sont francophones.

Trois grandes villes intéressantes sont Ottawa, Toronto et Niagara Falls. Le premier ministre du Canada, l'honorable Pierre Trudeau, demeure à Ottawa. Les édifices du gouvernement fédéral sont aussi à Ottawa, car Ottawa est la capitale de notre pays. Toronto grande ville qui longe le lac Erié est la capitale de l'Ontario. Les chutes Niagara ont une grande attraction pour les touristes et ses chutes sont aussi une ressource naturelle d'énergie hydro-électrique, la plus grande du continent nord Amérique.

Les grands lacs Huron, Erié, Ontario, Supérieur et Michigan jouent un rôle économique considérable pour le développement de l'Ontario. Les forêts abondent de gros gibiers, d'animaux à fourrure et d'oies sauvages. En Ontario ont fait l'élevage des volailles et du bétail. Les produits laitiers sont une source de revenu importante pour ses nombreux fermiers. Près du lac Erié on fait la cueillette des feuilles de tabac. La province de l'Ontario vient en premier comme producteur mondial de nickel. Il y a aussi des mines de cuivre, zinc, platine, d'or et de sel.

L'Ontario fit son entrée dans la Confédération le 1er juillet 1867.

L'Ontario possède de nombreuses richesses et est une province très importante pour le Canada tout entier.

**Associe correctement chaque numéro de la carte à ceux de la liste à droite.**



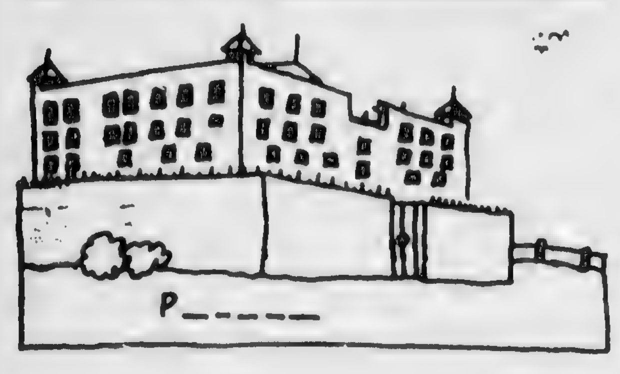
1. awtato
2. ryudusb
3. persueuir
4. nuhroacl
5. anorke
6. ciarlee
7. eimaretsaltsu
8. tonraiaclo
9. yandurtheb
10. hicmalicnag
11. rontoto
12. mintims

RÉPONSES

1. Ottawa
2. Sudbury
3. Supérieur
4. Lac Huron
5. Kenora
6. Lac Erié
7. Sault Sainte-Marie
8. Lac Ontario
9. Thunder Bay
10. Lac Michigan
11. Toronto
12. Timmins

P_ _ _ _ _ _ _ _

P_ _ _ _ _ _ _ J_ _ _ _ _ _



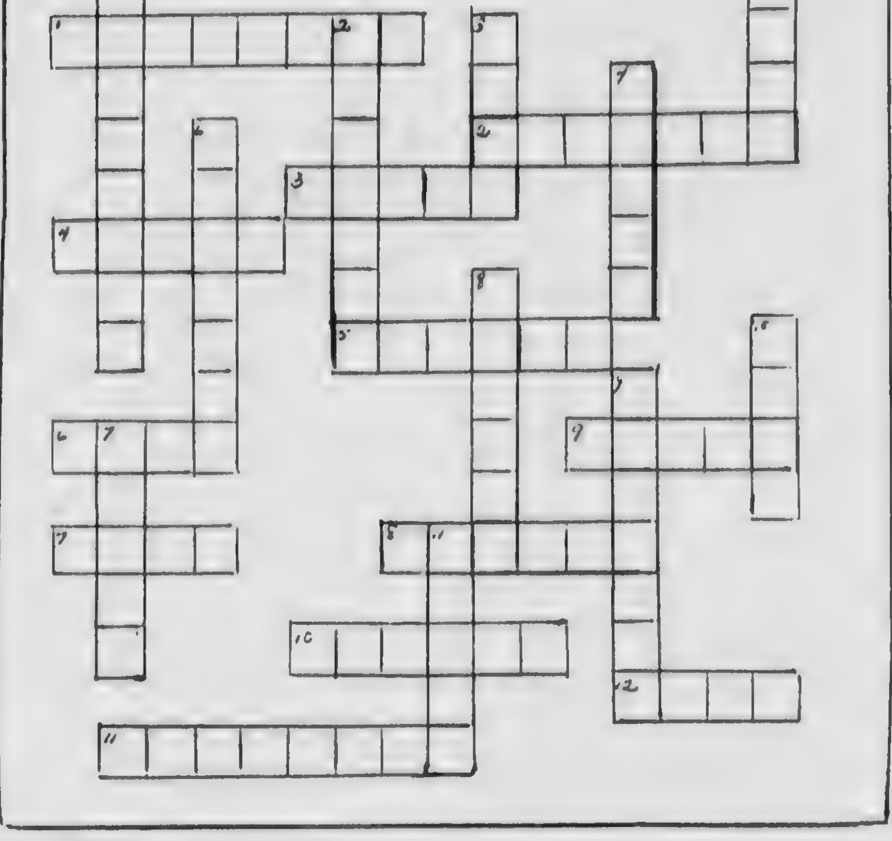

A) Dans quel édifice entend-on les causes d'infraction aux lois?

B) Dans quel édifice punit-on ceux qui désobéissent aux lois?

C) Dans quel édifice fait-on les lois?

Ecris tes réponses sur les tirets et à la bonne place!

## PETITS MOTS CROISÉS SUR L'ONTARIO...



Réponses — Vertical — Bûcheron, Ontario, bois, mines, lacs, rivière, route, bateau, poisson, auto, Huron.
Horizontal— Superior, indiens, parcs, drave, Ottawa, Erié, ours, chutes, forêt, Pierre, Michigan, nord.

**VERTICAL**

1 — Homme qui fait la coupe des arbres.
2 — Lac du même nom que la province visité par Nico et Niski.
3 — Ressource naturelle située dans le nord de la province.
4 — Endroit où l'homme travaille pour découvrir l'acier, nickel, or.
5 — Etendue d'eau qui sépare l'Ontario des Etats-Unis.
6 — Cours d'eau autre que les grands lacs.
7 — Ce qui permet aux gens de faire des voyages pittoresques.
8 — Moyen de transport sur les lacs.
9 — Vertébré qu'on prend des rivières et des lacs.
10 — Arbre, moyen principal de transport pour la population Ontarienne.
11 — Lac du même nom qu'une tribu Indienne bien connue.

**HORIZONTAL**

1 — Le plus grand des grands lacs. (anglais)
2 — Races qui dépendent sur la chasse et la pêche pour survivre.
3 — Place qu'on aime visiter en voyage.
4 — L'homme qui travaille sur bille de bois font la . . . . . . .
5 — Capitale du Canada.
6 — Le plus petit des grands lacs.
7 — Animal qui représente la force pour l'Ontario.
8 — La ville Niagara attire beaucoup de gens aux . . . . . . .
9 — Endroit où on trouve des animaux sauvages.
10 — Prénom du Premier Ministre du Canada.
11 — Le pont Mackinac traverse une partie du lac . . . . . . .
12 — La baie d'Hudson se trouve en direction . . . . . . . sur la carte géographique.

MEMBRE GAGNANT
No 2353 — Rachel Fiola, 9 ans
Sainte-Anne, Manitoba

## BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

*3036 Steven Dalman, Selkirk, Man.*
*3037 Robert Schafer, Selkirk, Man.*
*3038 Trina Kupchik, Selkirk, Man.*
*3039 Denise Marchuk, Selkirk, Man.*
*3040 Lauren Kyck, Selkirk, Man.*
*3041 Heather Carter, Selkirk, Man.*
*3042 Susan Neskar, Selkirk, Man.*
*3043 Heather Miller, Selkirk, Man.*
*3044 Chris Brillantes, Selkirk, Man.*
*3045 Pam Linklater, Selkirk, Man.*
*3046 Douglas Brickwood, Selkirk, Man.*
*3047 Susan Zielinski, Selkirk, Man.*

**ARMOIRIES DE L'ONTARIO**

Sur l'écusson l'on retrouve la croix rouge de saint Georges représentant l'alliance à l'Angleterre.

Les trois feuilles d'érable symbolisent le Canada, et l'ours signifie la force.

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.



Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

**Nom:** ____________________
**Adresse:** ____________________
**Code postal:** ____________________
**Ville:** ____________________
**Age:** __________ **Grade:** __________

## Remise de bourses au Précieux-Sang

C'est à l'occasion d'une réception offerte par le comité du Fonds Scolaire Saint-Vincent que, le mardi 21 octobre, dix étudiants méritants de la paroisse du Précieux-Sang recevaient des bourses d'une valeur totale de $4,500.

Au nom des membres du comité de sélection, le Dr J.-C. Lavoie fit l'historique du Fonds et expliqua les données qui entrent en ligne de compte lorsqu'il s'agit d'octroyer ces bourses.

C'est en 1965 que le Club Saint-Vincent plaçait à quasi perpétuité $50,000, somme qui serait destinée, par l'entremise des intérêts qui en découleraient, à encourager les étudiants à poursuivre leurs études françaises et post-scolaires. Aujourd'hui ce Fonds comprend environ $60,-000 placés à terme. Ce Fonds fut placé en fiducie sous la gérance d'un comité de cinq membres, tous résidant en dehors de la paroisse. Les membres actuels appartiennent aux catégories stipulées par les règlements d'incorporation. Ce sont: M. le Juge Monnin, Président; M. A. Goebel, assistant-directeur de la division scolaire Saint James Assiniboia; M. A. Corriveau, éducateur au niveau provincial, M. G. D'Eschambault, homme d'affaires, secrétaire-trésorier et M. le Docteur J.-C. Lavoie.

Lorsqu'il fait sa demande de bourse, le candidat doit être paroissien du Précieux-Sang depuis au moins un an. Il doit avoir complété au moins un an et avoir pris le cours Français 300 ou son équivalent près. Il doit être inscrit dans un cours post-scolaire d'une durée d'au moins une année. La bourse n'est attribuée que pour l'année d'études qui suit la douzième année et ne se répète pas.

Les autres critères qui modifient l'octroi sont: le montant requis pour frais de scolarité pour l'année que le candidat entreprend; le besoin financier en autant qu'il est possible de l'établir; les bourses qui auraient été octroyées au préalable et l'excellence des résultats scolaires obtenus.

Jusqu'à ce jour, $30,-415 ont été distribués sous forme de bourses à 101 étudiants.

Les récipiendaires de bourses cette année étaient: Bayer, Gérald, Science; Bernier, Lynne, Arts; Danais, Carole, Arts; Dupas, David, Etude de l'environnement; Fillion, Monique, Beaux-Arts; Gagné, Marilyn, Service social; Gervais, Lucille, Economie domestique; Robin, Angèle, Comptabilité; Thériault, André, Arts; Verrier, Gisèle, Comptabilité.

C'est avec humour que le Dr Lavoie exhorta les jeunes à mettre dans leurs études plus qu'une simple préparation professionnelle et dans leur carrière plus qu'une ambition de réussite financière. Le fait qu'ils sont Canadiens-français et qu'ils ont cette scolarité leur permettra de donner un cachet particulier à leur oeuvre qui les distinguera ainsi de la multitude. "Ne nous quittez pas", de dire le Dr Lavoie en faisant allusion à l'anecdote amusante qu'il avait racontée.

M. David Dupas remercia les parents des récipiendaires, les membres du Club Saint-Vincent et du Fonds Scolaire qui se sont dépensés dans l'intérêt des jeunes.

Les convives dégustèrent alors un délicieux goûter-buffet. ■

## L'INCENDIE À L'ÉCOLE BRUNS

A une réunion spéciale, vendredi le 31 octobre, la commission scolaire de Saint-Boniface a fait l'inventaire des résultats de l'incendie à l'école J.H. Bruns.

L'étage supérieur comprenant dix salles de classe fut sérieusement endommagé tandis qu'au premier plancher le dommage moins sérieux avait été causé par l'eau et la fumée.

Le nettoyage est déjà en marche et l'école pourra ouvrir ses portes mardi, le 4 novembre. Lundi, l'école sera fermée pour fins d'inspections de sûreté, mais tout le personnel est prié de se rendre à 9 heures au Centre Pédagogique, 50 chemin Monterey. La commission scolaire a pris des mesures de sûreté pour s'assurer que toutes leurs écoles soient dans la mesure du possible, à l'épreuve des cambrioleurs.

La police et le chef de pompiers à moins d'une heure de la découverte du feu se livraient à des investigations intenses. La commission scolaire désire les féliciter, ainsi que le personnel de la commission scolaire, des services prompts et efficaces dans ce cas d'urgence. ■

*(Communiqué de la Commission scolaire de Saint-Boniface)*



# NÉCROLOGIE

### M. Adrien DUPUIS

Le 15 octobre 1975 est décédé à l'hôpital Saint-Boniface M. Adrien Dupuis, âgé de 57 ans. Le défunt laisse dans le deuil son épouse Anna (née Lavallée); deux fils, Léo et Claude, et une fille Simone, tous à la maison; sa mère, Mme Amanda Dupuis de la Villa Youville à Sainte-Anne, Man; trois frères, Arthur de Saint-Boniface, Joseph d'Edmonton, Alberta, Damase de Lorette; trois soeurs, Mesdames M. Lafortune (Juliette) de Dugald, J. Paillé (Adrienne) de Sainte-Anne, S. Starink (Doris) de Saint-Boniface.

Le service fut célébré le samedi 18 octobre à 2h p.m. en l'église paroissiale par l'abbé Réginald Prescott, curé, fut précédé des prières à 1h30 p.m. Dans son homélie, l'abbé Prescott louangea le défunt pour son courage durant sa vie et pour sa façon chrétienne d'endurer sa maladie. Quoique son état de santé laissait à désirer, il secoura sa famille jusqu'à sa grave crise cardiaque qui l'a finalement emporté. L'aumônier de l'hôpital assistait à ses derniers moments et fut édifié par sa résignation à la mort.

Les porteurs étaient six neveux: Henri Paillé, André Landry, Paul et Rhéal Dupuis, Marcel Lafortune et Lionel Lussier. MM. Allen Starink, Maurice Trudeau et deux neveux firent la quête. Nos sincères condoléances à la famille éprouvée.

### REMERCIEMENTS

La famille Dupuis remercie tous les parents et amis qui lui ont témoigné de la sympathie d'une façon ou d'une autre. Un merci spécial à M. l'abbé Prescott pour ses paroles réconfortantes, à Roland Prescott, aumônier à l'hôpital Saint-Boniface, au personnel de l'hôpital pour les bons soins, à Soeur Paillé de l'hôpital et à Mme J. Paillé de Sainte-Anne, aux porteurs, aux dames de La Ligue pour le goûter, aux membres de la chorale et à l'organiste. ■



A gauche: Manteau mi-ajusté, mi-évasé à ceinture nouée en vison noir, par Ricky and Ingo Fur Originals Inc. A droite: Motifs géométriques pour ce manteau de vison croisé noir par Amsel & Amsel Inc.

# Chez les Guides

Un très bon vent d'automne a soufflé sur les Guides Manitobaines en la semaine du 19 au 25 octobre 1975. En effet, c'est avec plaisir et joie que toutes accueillaient la Commissaire Nationale des Guides Catholiques du Canada, Mme Maureen Emond et l'agent de développement, Renée Brousseau, en visite chez nous. Voici un court résumé de cette semaine active et enrichissante.

Les premiers jours de cette semaine consistaient en cours organisés par la "Girl Guides of Canada" pour étudier les méthodes de fonctionnement pour volontaires et permanentes. Ces sessions avaient lieu à Villa Maria, site enchanteur et reposant de Saint-Norbert, auxquelles participaient également deux de nos commissaires diocésaines, Mmes Hermance Granger et Lucille Dumaine.

Mercredi soir et pour deux jours consécutifs, rencontres avec le Comité Directeur Diocésain afin d'étudier, entre autres choses, les nouvelles structures, nos méthodes de fonctionnement dans le diocèse et les moyens dont nous disposons pour traiter des différents problèmes, nos projets futurs, etc... Ces échanges furent entrecoupés par une visite (très "vivante" au dire de celles qui y ont assisté) suivie d'un café-causerie chez Jeannette Martin, commissaire à la branche guide diocésaine.

Jeudi soir, grand rassemblement à 66, rue Moore, chez les religieuses Filles de la Croix avec repas chaud et succulent auquel avaient été invitées toutes les cheftaines, assistantes, aumôniers et chefs de groupe ainsi que les membres du Comité Directeur Diocésain. Quelques représentants scouts; MM. Roméo Delorme, commissaire du district Rivière Rouge; Marcel Jamault, commissaire de la conférence de l'Ouest et le Frère Etienne Aubry, p.m.i., instructeur adjoint.

Vendredi, poursuite des échanges et discussions avec le Comité Directeur Diocésain; quelques "arrêts" ici et là dans notre ville. Le soir, assistance à une montée de 8 Jeannettes de la 2e Ronde Maria Goretti chez les Guides de la 2e Compagnie Rose du Canada, toutes deux de la paroisse basilique de Saint-Boniface. Les rencontres de groupes étaient des plus chaleureuses et les jeunes étaient vraiment honorées de la présence parmi elles de nos gentilles amies et visiteuses. A la montée, elles partagèrent un jeu, et pour activité commune confectionnèrent en même temps que les Jeannettes et Guides ainsi que quelques mamans présentes, une petite citrouille qu'elles ont pu rapporter chez elles et conserver en souvenir.

Ce même vendredi soir, ce fut la première représentation de l'Avare de Molière par le Cercle Molière qui célèbre son 50e anniversaire cette année. C'est avec plaisir que Maureen et Renée s'y rendirent accompagnées de quelques amies.

Samedi ce fut adieu à notre aimable commissaire, Mme Emond, mais Renée profita de cette journée jusqu'en fin d'après-midi pour rencontrer plusieurs cheftaines et assistantes.

A nos gentilles visiteuses qui nous apportèrent ce très bon "souffle" du national, notre plus cordial "Merci"!

Ce n'est qu'un Au Revoir!

*Yvonne Jamault*



*Cette jeune femme porte une chaîne d'or de six pieds sertie de cent un diamants. Création de Kim Snyder, de Kingston, Ontario.*

## Saint-Norbert (suite)

une telle motion à ces réunions.

"Je n'ai jamais fait aucun plan que ce soit en ce qui concerne la présentation d'une motion de ce genre", affirme Dennis O'Rourke qui accuse Henri Marcoux d'être un "fauteur de troubles" (Traduction libre du mot anglais "prevaricator").

Quant au président de la Commission Scolaire William Grossman, il déclare avoir consulté huit des membres de la commission après les déclarations de Henri Marcoux. "Tous m'ont dit qu'ils ne présenteraient pas de motion", dit-il. "Quant aux trois autres, deux ont toujours été en faveur de l'école française, et le troisième est un nouveau dont je doute qu'il présentera la motion dont parlait Marcoux."

William Grossman et Henri Marcoux se sont rencontrés après la conférence de presse de ce dernier. Selon le président de la Commission scolaire, ils ont discuté pendant plus de trois heures de l'éventualité de la présentation d'une telle motion. "Henri Marcoux m'a demandé s'il était vrai que la motion anti-école française serait présentée le 5 novembre", dit William Grossman. "Je trouve assez drôle qu'un homme convoque une conférence de presse pour dire qu'il détient des informations précises sur un sujet et qu'ensuite il vienne demander si ces informations sont vraies."

Selon des sources généralement bien informées mais désireuses de rester anonymes, il semble que la conférence de presse d'Henri Marcoux et ses affirmations entrent dans le cadre d'une stratégie politique destinée à montrer aux commissaires que les partisans de l'école française sont prêts à réagir vivement devant toute tentative de rapporter la décision de construire l'école.

*(suite, page 20)*

*Or, de tous les vices qui accablent la malheureuse humanité, celui du jeu est peut-être le plus insidieux, le plus tenace et aussi le plus redoutable, parce qu'il obnubile, puis éteint, comme un poison, le sentiment du gain dû au travail, des proportions de ce gain, de l'effort personnel, de la famille et, finalement, de l'honneur.*

[*Léon Daudet*]

## L'asthme est un problème complexe

La vue d'un enfant ou d'un adulte en proie à une crise d'asthme est une scène qu'on peut difficilement oublier.

La victime respire rapidement et suffoque. Son corps est secoué par une toux spasmodique; sa respiration sifflante est si bruyante qu'on peut l'entendre d'un bout à l'autre de la pièce. L'asthmatique en état de crise se sent presque dans la situation d'une personne en train de se noyer. Les principales causes de la résistance accrue au passage de l'air, dans le cas d'athme bronchique, sont la bronchoconstriction (spasme des muscles involontaires des voies respiratoires) et l'inflammation des poumons accompagnée d'un oedème de la muqueuse bronchique.

L'asthme bronchique peut être de type extrinsèque (allergique) ou intrinsèque (constitutionnel). Il constitue l'une des affections dont le traitement requiert le plus de temps et de patience. En effet, non seulement faut-il recourir à des traitements spécifiques et non spécifiques, mais encore, on doit tenir compte de l'état général du malade, de sa nutrition, de sa fatigue et enfin, des facteurs émotifs et endocriniens qui influencent son état.

Le traitement de l'asthme bronchique vise d'abord à soigner les crises aiguës et ensuite, à prévenir le déclenchement d'autres crises. Dans les cas de gravité moyenne, les bronchodilatateurs parviennent à relaxer les muscles bronchiques, mais plus l'asthme s'aggrave, moins ils sont efficaces, car les bronches secrètent de plus en plus de liquide et sont obstruées par des bouchons de mucus, de déchets cellulaires et de sécrétions.

Les agents thérapeutiques les plus utiles pour triompher de ces symptômes sont les corticostéroïdes. Grâce à leurs propriétés anti-inflammatoires et anti-allergiques, ces médicaments rétablissent la sensibilité du malade aux bronchodilatateurs. Malheureusement, l'administration de doses considérables de corticostéroïdes peut entraîner des effets secondaires nocifs et souvent même graves, comme par exemple l'inhibition du cortex surrénal, la diminution de la quantité de protéines dans l'organisme (entraînant une

*(suite, page 18)*

## MARIANISTES (suite)

à Saint-Boniface jusqu'à son entrée chez les Marianistes où il prononça ses premiers voeux le 15 août 1925.

Après un an d'enseignement à San Antonio, Texas, le Frère revint au Canada où il enseigna durant 46 ans, soit à Saint-Jean-Baptiste, puis à l'Ecole Provencher à Saint-Boniface, et aussi à Saint-Anselme, où il ouvrit la première Maison des Marianistes au Québec en 1938. Le Frère se retira de l'enseignement en 1972. Depuis, il continue à remplacer des professeurs occasionnellement, et surtout il est très populaire auprès des jeunes à qui il enseigne divers travaux d'arts entre les heures de classe.

Au Frère Provencher félicitations et "Ad multos Annos!".

Le Frère Richard Joyal est fils unique de Etienne Joyal et de Antoinette Gauthier domiciliés à Saint-Boniface. Il fit ses études au Jardin Langevin, à l'Ecole Provencher et à l'Ecole Louis-Riel. Après ses premiers voeux chez les Marianistes il poursuivit ses études aux universités de Winnipeg et du Manitoba. Le Frère Joyal est actuellement professeur à l'Ecole Holy Ghost. A lui vont nos meilleurs souhaits pour un long et fructueux apostolat.

## L'asthme (suite)

atrophie musculaire), l'oedème, le ralentissement de la réaction du tissu conjonctif dans les cas de blessures, les troubles émotifs et enfin, le ralentissement de la croissance chez les enfants.

C'est depuis 1950 qu'on cherchait un moyen d'éviter ces effets secondaires graves, à l'aide dun stéroïde administré en quantité, mais qui atteindrait directement le poumon de façon à assurer une concentration locale élevée tout en minimisant son absorption par l'organisme et les effets nocifs qui s'ensuivent.

La découverte de l'inhalateur Beclovent, parAllen and Hanburys, vient d'apporter la solution à ce problème ■







Annonces encadrées
* $2.52 le pouce-colonne
($2.25 si répétées à l'année)
* Heure de tombée : vendredi midi

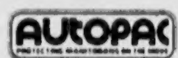
# ANNONCES CLASSÉES
# tél.: 247-4823

Annonces régulières
* 7c le mot — minimum $2.50
(6c le mot — minimum $2.00 — si répétées)
* Heure de tombée : lundi midi

## Assureurs

233-7760 AUTOPAC 233-7351
**MAURICE-E. SABOURIN LTD**
195, boul. Provencher, St-Boniface (6), Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

**Assurances Aurèle Desaulniers**
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051

Pour tout service d'assurances
FEU VIE MALADIE


**Assurances FOREST**
AUTOPAC et tous les services de l'assureur
160, rue Marion — 247-8434
9h à 5h du lundi au vendredi — 9h à 2h le samedi


*Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.*
ASSURANCES - IMMEUBLES
HYPOTHÈQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIÉTÉS
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

## Avocats-Notaires

TEFFAINE, MONNIN & HOGUE
AVOCATS & NOTAIRES
201 — 185, Provencher
Winnipeg, Manitoba
R2H 0G4 233-1426

François Avanthay
LL. B.
Avocat et Notaire
25-185, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
Téléphone: 233-5029

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L.G. MARCOUX, C.R.
R. L. BETOURNAY
R. GUAY
L. DUVAL
D. LA BOSSIÈRE
500 CHILDS BUILDING
211, AVENUE PORTAGE
WINNIPEG
R3B 2A2
942-5263

LAURIER RÉGNIER
AVOCAT et NOTAIRE
304, édifice Avenue
265, avenue Portage
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

**LAURENT J. ROY**
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

## Chiropracticiens

Rendez-vous Tél. : 233-0853
RIVERSIDE CHIROPRACTIC OFFICE
566, chemin Saint Mary's
Saint-Vital
R2M 3L5
CHIROPRACTICIEN
John F. Hunter, D.C.

Rendez-vous Tel: 233-3060
**CENTRE CHIROPRACTIQUE PROVENCHER**
154, boul. Provencher
Saint-Boniface, Manitoba
R2H 0G3
CHIROPRACTICIENS:
Gilbert-E. Bohémier, D.C
Wayne A.G. Longstaffe, B.S., D.C.
Pia Longstaffe, D.C

## Comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
*Téléphone : 233-8595*

## Divers

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
**Major & Minor MUSICAL SUPPLIES**
354, rue Marion, Saint-Boniface — Tél.: 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

LOUER VOTRE PROCHAINE T.V.
de AURELE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
Carmen Moxley Rentals Ltd.

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE,
PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

**Pelland Catering**
Traiteurs: mariages, dîners, receptions et banquets
161, Provencher, St-Boniface
R2H 0G2
TELEPHONE : 247-3319

## Ferblantiers

LSM
*LAFRENIERE Sheet Metal Ltd.*
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste Anne
St Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

## Garagistes

**BRANDON GULF**
Brandon et Osborne
Téléphone : 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Réparations
par mécaniciens qualifiés

HUB SERVICE
alignement des roues, réparations, réglage, freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph, 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

## Optométristes

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943 6628

Dr R.J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

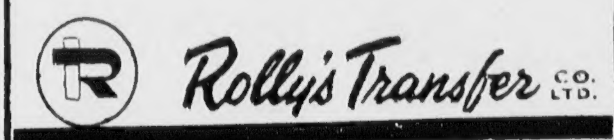
## Plombiers

DOUBLE L
Plumbing and Heating
Plomberie et chauffage — résidences, commerces, industries. Rénovation, modifications. Travail professionnel.
Louis Manaigre — Au téléphone: 269-5108
Larry Amal — et 1-883-2113

## Spécialiste du cuir chevelu

KLEIN'S HAIR AND SCALP SPECIALISTS LTD.
Résout les problèmes des cheveux
et du cuir chevelu
* Pellicules
* Perte excessive des cheveux
* Cheveux huileux
* Cheveux secs
714, Edifice Boyd • 388, av. Portage • Tél. : 942-4133

## Transports

*Service général de déménagement, messageries, etc.*


*Gérant :*
Rolly Painchaud Tél. : 256-5869

*PIERRE J. BEAUDRY, Prop.*
PUTT'S TRANSFER
85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN. Téléphone: 233-6327

## On demande

La Procure Générale des Institutions Inc.
On demande un comptable à plein temps ou à demi-journée pour bureau situé dans Saint-Boniface nord.
Salaire selon qualifications.
Composez 247-8931

# On demande

Employés temporaires pour la saison de Noël demandés par le

## BUREAU DE POSTE

Important: IL FAUT D'ABORD présenter son numéro d'assurance sociale et son numéro d'assurance-santé du Manitoba.

Le choix des candidats ne se fera PAS NÉCESSAIREMENT selon que les demandes d'emploi auront été faites plus ou moins tôt. C'est le Centre de Main-d'oeuvre du Canada qui choisira les employés parmi les candidats qui se seront inscrits au cours des trois jours.

Les demandes d'emploi seront acceptées les 5, 6 et 7 novembre 1975, entre 8h30 a.m. et 11h30 a.m., et entre 1h00 p.m. et 4h00 p.m. à:

**Bureau 101, 138 est, avenue Portage**

Les étudiants des universités et des collèges communautaires doivent faire leur demande au Centre de Main-d'oeuvre du Canada se trouvant sur leur campus, entre 8h30 a.m. et 4h00 p.m., du lundi au vendredi.

**N.B.— Il s'agit de postes temporaires pour le surplus de travail qu'occasionne, normalement chaque année, la saison de Noël.**

La Division Scolaire de la Rivière Rouge No 17 requiert les services de professeurs pour les postes suivants:

Maternelle - Saint-Pierre Elémentaire [immédiatement]
Grade I - Saint-Pierre Elémentaire [janvier à juin 1976]
Grade I à 8 - Colonie Suncrest [janvier à mars incl.]

S.V.P. appeler 433-7815 - Directeur général
ou
433-7706 - Principal

Collège de Saint-Boniface

*EMPLOI VACANT*

**aide à la cafétéria**
**(temps partiel)**

S'adresser au
Directeur du personnel auxiliaire
Collège de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba).

Tél.: 233-0210

# À louer

Logis de 4 pièces. Pour jeunes filles ou couple qui travaillent. Tous près des arrêts d'autobus. Libre: 1er décembre. Composer 233-3243.
32-157-33 C

RUE Dumoulin — Logis de 3 pièces. Poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse, stationnement et entrée privée. Pour personne tranquille. Libre le 1er décembre. Composer 233-4281 après 5 heures.
32-156-JNO

# personnel

ATTENTION MESDAMES — On a besoin de dames pour faire du curling à St-Adolphe les jeudis, à 9h30 de la matinée, commençant le 2 décembre. Appelez Mme R. Manaigre 883-2130.
31-155-32 C

GARDERIE DE BAMBINS pour enfants de 2 à 5 ans. Pour plus de renseignements, composer 247-8660 le jour; 247-7830 le soir. 197, rue Kitson.
34-368-JNO

PENSEES pour la vie quotidienne. Composez 783-0829 jour ou nuit.
29-141-32 C

# Avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU AURORE PERRIN, du village de Sainte-Anne, au Manitoba, épouse de Jean Perrin, de la même place, à sa retraite.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 8e jour de décembre, A.D. 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 29e jour d'octobre, A.D. 1975. MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE FEU EVA MATTE, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés Chambre 500, Edifice Childs, 211, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, R3B 2A2, le ou avant le 12 décembre 1975.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 29e jour d'octobre 1975.

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
Procureurs de la succession.

# À vendre

Grosse quantité de Bois de construction usagé. Planche de révêtement 1 x 6 - 3c du pied 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50c et 75c chacun. Des contre-fiches: 2 x 3 - 9' de longueur - 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél. 224-1472 ou 668-4325.
28-785-JNO

Laveuse et sécheuse McClary combinées. 2 ans. En bon état. $350.00. Composer: 247-6013 après 6 heures.
28-130-JNO

C. JOHN GEE RLTY.
**LAURENT ROCHON 247-6232**
36 CHEMIN STE ANNE ST VITAL



ST-BONIFACE $28,900
Jolie maison de famille de 1 1/2 étage. Grand salon, salle à manger, belle grande cuisine, 4 chambres à coucher. Nouvelles fenêtres en aluminium. Presque complètement rénovée et très propre. Il faut voir l'intérieur. Appelez dès maintenant.

ST-BONIFACE $14,500
Maison de 1 1/2 étage près des écoles et autobus.



RUE DES MEURONS
Bâtisse très solide. Bien propre et avec 5 logis. Soubassement complet avec salle de récréation et chambre servant comme bureau d'affaires. Grand lot, Garage, plus un autre garage servant pour différents travaux.

RUE KITSON
Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 1 ch. à c. au 1er étage. Revenu $126.00. Suite de 2 ch. à c. au 2e étage. Revenu $121.00 "Bachelor apartment" au sous-sol $72.50. 3 salles de bain. Entrée privée.

RUE KITSON
Maison 1 1/2 étage — 1 suite de 2 ch. à c. au premier. — Revenu $135.00. 1 suite de 2 ch. à c. au 2e. Revenu $135.00, 2 salles de bain. Chambre supplémentaire au sous-sol avec salle de bain de 2 pièces. Revenu $42.00. Entrée privée.



NORWOOD $29,500
La partie sud de ce joli duplex avec salon, salle à manger, cuisine et 3 chambres à coucher. Soubassement et chauffage complètement séparés. Plaque de ciment pour garage double. Fenêtres en aluminium.

ST-VITAL
Joli bungalow très propre de 2 chambres à coucher. Grande cuisine. Garage double. Situé sur grand lot.

ST-BONIFACE $29,900
Trois petites maisons sur lot de 132 x 112. Vendeur prendrait l'hypothèque, pour acheteur qualifié.

**M** METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Nap. et Bernice Gagnon - Rés.: 233-3510

# agents d'immeubles

## DUBOIS SALES & REALTY CO.

COURTIERS EN IMMEUBLES
ED. DUBOIS, propriétaireST-MALO, Manitoba R0A 1T0
**Tél.: 347-5298**

**AU SUD-OUEST DE ST-MALO — 160 acres à ensemencer — 6 graineries en métal et en bois — $235.00 l'acre.**

**ST-PIERRE — Sur grand lot avec arbres et beau jardin, maison ancienne mais moderne et en parfait état — 2 étages, 3 chambres à coucher — Soubassement à la grandeur — Chauffage au gaz — Bon grand garage — Propriétaire doit déménager — Prix sans égal à $16,500.**

**SIX MILLES AU SUD-EST DE ST-PIERRE — 2 1/2 milles de la route 59 — 60 acres boisées avec pâturage et jardin — Maison moderne de 4 chambres à coucher — Bonne étable et garage ainsi que beaucoup d'autres bâtisses — Puits neuf de 435 pieds — Le tout pour $29,500.**

**ST-MALO — Partie sud du village — Propriété de 8 1/2 acres — Petite partie boisée et avec arbres fruitiers — Endroit idéal et tranquille — Prix raisonnable.**

**ST-PIERRE — Bâtiment de 2 étages presque neuf — 2 logis ainsi qu'un salon de barbier et une salle de récréation — Tapis partout et draperies incluses — Prix sans égal.**

**ST-MALO — Maison de 3 chambres à coucher — Complètement moderne — Presque neuve — Garage attenant — Endroit idéal sur 2 acres avec beaucoup de beaux arbres, jardin, clôture — Deux petits hangars pour l'outillage — Le tout pour $26,900.**

**AU SUD-OUEST DE ST-MALO — 80 acres de très bonne terre près de la rivière Roseau — Le tout prêt à ensemencer — Prix d'aubaine à $185.00 de l'acre.**

**Pour meilleurs résultats, appelez après 6 heures**
**ACTION SERVICE SATISFACTION**

## PAUL'S REALTY LTD.

390, boul. Provencher    Tél.: 247-8881

RUE DES MEURONS — Grande maison de famille ou de revenu. Très bonne localité près de toutes commodités. Prix : $33,900.

RUE MASSON — Maison de 2 étages et soubassement à la grandeur. Présentement louée à bon prix. Prix: seulement $24,900.

ST-VITAL — Petit bungalow de 2 chambres à coucher sur lot de 50 x 100. En très bon état et dans très bonne localité. Prix raisonnable.

PARC WINDSOR — Rue Dugas. Bungalow de 2 chambres à coucher sur grand lot de 64 x 118. Présentement vacant. Possession immédiate. Prix: seulement $19,800.

LORETTE — Grand lot boisé à prix raisonnable. A seulement 20 minutes de la ville.

Noël Bérard: 233-3794
Paul Gagnon: 256-6538
Paul Fournier: 257-0791

# DANIS REALTY LTD

519, CH. STE-MARIE, TÉL.: 247-8957



**NOUVEAU SUR LE MARCHE — Bungalow de 3 ch. à c. — Fenêtres courbées au salon — En très bon état — Possession le 1er mars — Léo Grouette 257-2363.**

**TRANSCONA $47,500**
**Bungalow de 3 ch. à c. — Garage: 20 x 24 — 2 salles de bains — 1 ch. à coucher au soubassement — salle de récréation et beaucoup plus — Appelez Ada Guenette 247-5903.**

**ST-BONIFACE $16,500**
**Bungalow de 2 ch. à c. — grand salon — Appelez Carole Gauthier au 233-1214.**

**ST-BONIFACE — Près de tout — 3 ch. à c. — Garage — Appelez Carole Gauthier au 233-1214.**

**SI VOUS TROUVEZ LES MAISONS OU LES LOYERS TROP CHERS j'ai 6 maisons-roulottes à vendre — Grande variété de 12 x 60 à 14 x 70 — Prix de $11,000 à $15,000 — Pour plus d'information appelez Claude Fillion 257-1765.**

**$39,500 — 5 ch. à c. — cuisine moderne avec salle à manger — 3 salles de bains — cave finie — Possession le 1er janvier — Oui, tout ceci pour $39,500. Léo Grouette 257-2363.**

**NORWOOD — Maison de 1 1/2 étage — 3 ch. à c. — garage double — cave complète — salle à manger — Près des écoles et autobus — Pour plus de détails appelez Carole Gauthier au 233-1214.**

**EST DE LA RIVIERE WINNIPEG**
**ST-GEORGES — MAN. — 190 acres — $34,000.**
**ST-GEORGES — 2 acres avec maison — $10,000.**
**POWERVIEW — MAN. — Lot ; 80 x 122 et maison — $18,000.**
**POWERVIEW — MAN. — 4 lots de 50 x 122 — $2,400 chacun.**
**Appelez Ada Guenette 247-5903.**

**GRANDE-POINTE — MANITOBA**
**Bungalow de 2 ch. à c. Garage — 3/4 acre — Appelez Ada Guenette 247-5903.**

| | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| ADA GUENETTE | 247-5903 | YVETTE PELLETIER | 247-2372 | LEO GROUETTE | 257-2363 |
| CAROLE GAUTHIER | 233-1214 | AIME FILLION | 253-2102 | CLAUDE FILLION | 257-1765 |
| BELVA SMITH | 453-7424 | Maurice et Aline DANIS, propriétaire: 253-2102 | | | |

# Un programme visant à élargir le champ d'activité des quadriplégiques

Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée au palais législatif, le 2 octobre, le Ministre de la Santé et du Développement social, M. Laurent L. Desjardins, a officiellement remis un fauteuil roulant motorisé à M. Grant Mac Donald, quadriplégique âgé de 31 ans, qui vit avec ses parents, 414-21 Clayton Drive, à Winnipeg.

Ce fauteuil est le premier d'un lot de 40 fauteuils roulants motorisés que le Ministère met à la disposition des quadriplégiques pour qu'ils puissent étendre leurs activités et devenir moins dépendants des autres. Selon le programme à cet effet, les quadriplégiques résidant au Manitoba depuis au moins un an, inscrits auprès de la Commission des Services de Santé du Manitoba et répondant aux autres normes du programme, peuvent demander le prêt d'un fauteuil roulant motorisé, sur prescription médicale. On ne considère ni les besoins financiers, ni les moyens du requérant, mais seulement sa situation au point de vue médical et social.

Ainsi que l'a dit M. Desjardins, M. MacDonald, qui est complètement paralysé de la nuque aux pieds depuis le mois de mai 1963, par suite d'un accident, a fait preuve "d'un courage et d'une force de caractère exceptionnels, unis à la ferme détermination de surmonter ses handicaps et d'assurer lui-même son progrès en exerçant des activités diverses. Il est l'exemple même du genre de personnes remarquables que nous sommes fiers de pouvoir aider de cette manière".

Au Centre de Réadaptation du Centre des Sciences de la Santé, des ingénieurs ont adapté au fauteuil motorisé un dispositif de contrôle, mû par un mouvement vertical ou horizontal de la tête. Grâce à ce dispositif, le fauteuil peut avancer, changer de direction et même reculer, et sa vitesse peut être réglée par la pression exercée sur les commandes.

M. MacDonald suivait les cours de 12e année à Virden lors de son accident, qui l'a virtuellement privé de tout mouvement volontaire des muscles audessous de la nuque. Ses parents déménagèrent à Winnipeg pour lui procurer les soins nécessités par son état.

Avec l'aide du personnel universitaire, il a suivi avec succès, durant les quelques dernières années, 5 cours par correspondance de l'Université du Manitoba, dont des cours de psychologie, de sciences politiques et économiques et autres sciences sociales. Il a également pris des cours de création littéraire et de conseil en investissements, et il étudie présentement la géographie et l'histoire de l'Amérique.

Il a appris à se servir d'une machine à écrire, à l'aide d'un bâton fixé sur sa tête.

Récemment, M. Mac Donald a reçu un appareil de sélection à touches, dispositif électronique qui lui permet d'allumer et d'éteindre la lumière, de se servir du téléphone, d'un dictaphone et d'un téléviseur, en pressant les commandes avec son menton.

Le dispositif de contrôle fourni par le Ministère de la Santé Nationale et du Bien-Etre Social est composé de deux commutateurs principaux. L'un déclenche la projection de lumières tournantes, pouvant s'arrêter sur l'appareil que M. MacDonald désire utiliser. Si c'est le téléviseur, il peut choisir la chaîne au moyen du second commutateur, tout cela par une pression du menton. De la même manière, il peut utiliser le téléphone à l'aide d'un haut-parleur et, suivant un arrangement avec le standardiste, celui-ci composera le numéro pour lui.

Jusqu'à présent, il s'est servi d'un fauteuil roulant ordinaire, qu'il ne peut mouvoir par lui-même.

"Le fauteuil roulant motorisé permettra à Grant d'étendre considérablement le champ de ses activités et, ce qui est peut-être aussi important, le rendra moins dépendant des autres", a ajouté M. Desjardins.

M. Tony Mann, directeur éxécutif de l'Association Canadienne des Paraplégiques, division de Winnipeg, a dit que la mise en application du programme des fauteuils roulants motorisés est un progrès très important et aura la plus grande signification pour des quadriplégiques comme Grant MacDonald et pour leurs familles.

"Ce programme augmentera considérablement le champ des activités possibles des grands invalides et aidera dans une grande mesure à soulager les membres de leur famille qui, jusqu'à présent, devaient aider ces handicapés chaque fois que ceux-ci voulaient se déplacer.

Nous sommes très heureux que le gouvernement ait étendu le programme de prêt de fauteuils roulants aux fauteuils motorisés également."

M. Desjardins a déclaré que 10 fauteuils environ ont été attribués à des quadriplégiques et les autres seront distribués dès que les demandes auront été examinées et approuvées.

C'est le Comité des Fauteuils Roulants du Manitoba qui décidera de l'admission et des priorités pour le prêt des fauteuils, après réception et examen des demandes émanant de quadriplégiques. Les demandes doivent porter la signature d'un médecin autorisé à exercer la médecine au Manitoba.

[*Communiqué*]



## Saint-Norbert (suite)

Toujours selon ces sources, Henri Marcoux ne détenait pas "d'informations précises" tendant à indiquer que O'Rourke présenterait une motion. Mais par ses déclarations, Marcoux aurait voulu aller au-devant d'une telle éventualité et couper l'herbe sous le pied des commissaires en faisant planer au-dessus d'eux la menace d'une forte réaction de toute la communauté francophone au cas où la commission reviendrait à nouveau sur sa décision. "Si on perd", avait dit Marcoux au cours de sa conférence de presse, "nous allons nous organiser au niveau provincial et fédéral. Nous bénéficions du soutien de nombreuses communautés francophones", avait-il ajouté. On avait même parlé de "sit-in" dans les locaux de la commission scolaire.

Les plans de construction de l'école française ne semblent donc pas devoir être remis en question dans les semaines qui viennent. Et les architectes qui travaillent en ce moment sur les lieux vont pouvoir continuer.

Mais tout n'est pas fini. "L'équilibre des forces a été modifié par les élections", dit Grossman. "Je ne sais pas exactement ce qui va se passer, mais si la présentation d'une motion anti-école française n'est pas dans le domaine des choses probables pour l'avenir, c'est toujours dans celui des choses possibles."

Dennis O'Rourke affirme quant à lui qu'il n'a pas renoncé à ses opinions sur le sujet. Il semble considérer comme acquis le fait qu'un nouveau bâtiment sera construit. "Mais un bâtiment n'est qu'un bâtiment", dit-il. "Le langage qu'on parlera à l'intérieur de ce bâtiment, ça, c'est une autre histoire."■

## Cercle Molière (suite)

pe qui maintient ces lueurs d'espoir qui percent à l'horizon", qui donne "une raison d'être aux Canadiens Français manitobains."

Albert Dubé invita ensuite les nombreux amis du Cercle présents à porter un toast à la santé de la troupe. Puis ce fut l'hommage de Jean-Louis Hébert à Pauline Boutal, longuement acclamée par l'assistance.

Parmi les nombreuses personnalités présentes, on pouvait reconnaître Laurent Desjardins, Ministre de la Santé et des Affaires Sociales du Manitoba, Monseigneur Antoine Hacault, Archevêque de Saint-Boniface, Marcel Ollivier, Consul de France à Winnipeg, René Luquet, Attaché Culturel de France pour les Provinces de l'Ouest, Gérard Jolicoeur, Directeur de la SFM, et beaucoup d'autres. (voir notre reportage photographique en page 7).■